

Titre	Programme Intégré Conjoint d'Assistance Technique (JITAP)
Durée	2 ans
Site du projet	Cotonou, Genève
Secteur/ Sous-secteur	Commerce et développement ; Système Commercial Multilatéral
Organisations d'exécution	CCI, CNUCED et OMC
Organisations partenaires	- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE) - Organismes membres du Comité National de Pilotage (CNP) <i>La liste complète des organismes de contrepartie se trouve à l'annexe 2 de ce document.</i>
Date de démarrage	1er juillet 2003 (les activités ont continué pendant la préparation et l'approbation de ce document de projet)

Description: L'objectif de JITAP II est de créer et de renforcer la capacité des pays africains partenaires à intégrer de manière bénéfique le Système Commercial Multilatéral (SCM). Au Bénin qui est un des huit pays ayant participé à la première phase du programme JITAP II vise particulièrement à consolider les capacités mises en place de 1998 à 2002 (JITAP I). Le programme est exécuté conjointement par le CCI, la CNUCED et l'OMC, d'une manière intégrée, et ce, en coopération avec chacun des pays partenaires.

Le programme s'articule autour de 5 modules :

- Appui institutionnel au SCM, mise en œuvre des accords OMC, politiques et négociations commerciales
- Renforcement des centres de référence et des points nationaux d'information
- Renforcement de la connaissance du SCM et des réseaux
- Stratégies sectorielles pour les produits et les services
- Mise en réseau et synergies du programme

Budget du Projet

Apports Internationaux (US\$):

Jusqu'à un maximum de 500.000

Financement de contrepartie

(Voir détails en numéraire et en nature sections F & L)

Approbations :

Comité National de Pilotage (CNP) : Date 28.05.2004

Réf. E-mail ASA

Centre du Commerce International (CCI): Date 14.04.2004

Réf. E-mail AS

Conférence des Nations Unies pour le
Commerce et le Développement (CNUCED) Date 13.04.2004

Réf. E-mail AM

Organisation Mondiale du Commerce (OMC) : Date 21.04.2004

Réf. E-mail DA

Signatures :

Gouvernement du Bénin

(Nom) M. Fatiou Akplogan

Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la
Promotion de l'Emploi (MICPE)

(Signature)

Date _____

Au nom des agences d'exécution,
l'Administrateur du Fonds
Commun d'Affectation Spéciale

(Nom) Jean-Denis Bélisle

Directeur Exécutif du Centre du Commerce
International

(Signature)

Date _____

TABLE DES MATIÈRES

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
1. <i>Contexte</i>	6
2. <i>Justification</i>	6
3. <i>Assistance Technique en cours relative au domaine du commerce</i>	7
4. <i>Cadre institutionnel</i>	8
a. <i>Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE)</i>	8
b. <i>Ministère des Finances et de l'Économie (MFE)</i>	9
c. <i>Ministère de l'Agriculture et des Pêches (MAEP)</i>	9
d. <i>Autres institutions de développement du commerce</i>	9
e. <i>Milieus académiques</i>	9
B. DEFIS, SOLUTIONS ET PRIORITES	9
1. <i>Défis de la consolidation de la capacité nationale en Système Commercial Multilatéral</i>	9
2. <i>Ligne de départ</i>	10
3. <i>Besoins urgents et priorités</i>	11
C. STRATEGIE DU PROJET	13
1. <i>Création de capacités nationales</i>	13
a. <i>Création de compétences en compréhension du SCM et en négociations commerciales</i>	13
b. <i>Renforcement des équipements et fourniture de la documentation récente sur le SCM</i>	13
c. <i>Renforcement du réseau des formateurs et professionnels du SCM</i>	14
d. <i>Renforcement de la base de connaissance en SCM</i>	14
e. <i>Formulation d'une stratégie sectorielle du manioc et ses dérivés</i>	14
f. <i>Renforcement des réseaux sur le SCM</i>	15
2. <i>Pérennisation de la capacité nationale</i>	15
3. <i>Considérations spéciales</i>	15
a. <i>Société civile et dimension femme</i>	15
b. <i>Réduction de la pauvreté</i>	15
D. BENEFICIAIRES DU PROGRAMME JITAP	16
E. OBJECTIFS IMMEDIATS, INDICATEURS, PRODUITS ET ACTIVITES	16
F. APPORTS ATTENDUS DES AGENCES ET DES CONTREPARTIES NATIONALES AU PROJET & PREPARATION DU BUDGET	16
G. RESULTATS ATTENDUS ET IMPACT A LA FIN DU PROJET	17
1. <i>Critères de succès</i>	17
2. <i>Matrice de mesure des performances de JITAP au Bénin (MMP)</i>	17
H. MODALITES DE GESTION ET COORDINATION	17
1. <i>Comité National de Pilotage</i>	17
2. <i>Point Focal National</i>	18
3. <i>Institutions nationales de contrepartie</i>	18
4. <i>Unité de Coordination du programme</i>	20
5. <i>Points Focaux de JITAP dans les Agences</i>	21
I. SUIVI ET EVALUATION DU PROJET	21
1. <i>Rapports</i>	21
2. <i>Évaluation</i>	21
J. RISQUES, FACTEURS EXTERNES ET OBLIGATIONS PREALABLES	22
1. <i>Risques et facteurs externes</i>	22
2. <i>Critères d'entrée</i>	22
3. <i>Stratégie de sortie</i>	22
K. MATRICE DE MISE EN ŒUVRE GNERIQUE ET DE MESURE DE PERFORMANCE	23
L. BUDGET ET APPORTS PAR LES PARTENAIRES DU PROJET	24
APPENDICE	25
MATRICE DE MISE EN ŒUVRE GNERIQUE ET DE MESURE DE PERFORMANCE	26
<i>Annexe 1 : Liste des personnes consultées pour la préparation du document de projet JITAP-</i>	

<i>Bénin</i>	52
<i>Annexe 2 : Composition du Comité National de Pilotage</i>	53
<i>Annexe 3 : Institutions partenaires dans les activités JITAP à compléter par le Pays</i>	55
<i>Annexe 4 : Liste des structures membres de la Commission Inter-Institutionnelle</i>	57
<i>Annexe 5: Stratégies d'exportation, priorités et initiatives en cours</i>	65
<i>Annexe 6: Liste initiale des Projets d'Assistance technique relative au commerce et des initiatives nationales</i>	66

Liste des Abréviations

ACP-UE :	Afrique Caraïbes et Pacifique
ADEX :	Association pour le Développement des Exportations
ADPIC :	Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle Liés au Commerce
AGCS :	Accord Général sur le Commerce des Services
AIF :	Agence Intergouvernementale de la Francophonie
AGOA :	Loi sur les Opportunités et la Croissance en Afrique
ATRC :	Assistance technique relative au Commerce
CAPE :	Cellule d'Analyse de Politique Économique
CBCE :	Centre Béninois du Commerce Extérieur
CCI :	Centre du Commerce International CNUCED/OMC
CCIB :	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CDF :	Dispositif de Discussion et de Communication (en anglais : CDF)
CEBENOR :	Centre Béninois de Normalisation et de la Gestion de la Qualité
CEDEAO :	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENAPI :	Centre National pour la Propriété Industrielle
CES :	Conseil Économique et Social
CFA :	Communauté Financière d'Afrique (franc CFA)
CI :	Cadre Intégré
CII :	Commission Inter-Institutionnelle
CNCB :	Conseil National des Chargeurs du Bénin
CNEX :	Conseil National pour l'Exportation
CNP :	Comité National de Pilotage
CNUCED :	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CPI-Bénin :	Centre de Promotion des Investissements
CR :	Centre de Référence
CRCO :	Centre de Recherche sur le Commerce Multilatéral et le Développement
DAGRI :	Direction de l'Agriculture au Ministère chargé de l'agriculture
DAMF :	Direction des Affaires Monétaires et Financières
DG/DDI :	Direction Générale de Douanes et Droits Indirects
DMM :	Direction de la Marine Marchande
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTH :	Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie
EDIC :	Études Diagnostiques d'Intégration du Commerce
ESC :	Équipes Sectorielles de Contrepartie
FAO :	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCAS :	Fonds Commun d'Affectation Spéciale
FMI :	Fonds Monétaire International
FRANCODE :	Projet FRANcophone de formation au COMmerce et au Développement des Entreprises
GBR :	Gestion basée sur les Résultats
GP-FCAS :	Groupe de Pilotage du Fonds Commun d'Affectation Spéciale
GPSS :	Groupes de Partenaires de Stratégies Sectorielles
JITAP :	Programme Intégré Conjoint d'Assistance Technique
MCAT :	Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
MCPD :	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MECAG :	Ministère de la Coordination de l'Action Gouvernementale
MFE :	Ministère des Finances et de l'Économie
MIC :	Accord sur les Mesures concernant les Investissements et liées au Commerce
MICPE :	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi

MMP :	Matrice de Mesure de Performances du Pays
MSP :	Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
MTPT :	Ministère des Transports et des Travaux Publics
NEPAD :	Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
OBOPAF :	Observatoire des Opportunités d'Affaires du Bénin
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI :	Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle
ONUDI :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPT :	Office des Postes et Télécommunications
OTC :	Obstacles techniques au Commerce
PMA :	Pays les Moins Avancés
PNI :	Points Nationaux d'Information
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RFA :	Réseau des Femmes Économistes Africaines
SCCS :	Sous-Comité de Coordination et de Synergies
SCM :	Système Commercial Multilatéral
UEMOA :	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Contexte

Le présent document résulte de l'Exercice d'Analyse des Besoins et de Programmation prévu dans le document de programme adopté par le Groupe de Pilotage du Fonds Commun d'Affectation Spéciale en date du 18 décembre 2002.

A l'instar de la première, cette phase de JITAP a pour objectif d'appuyer les pays partenaires à mieux s'intégrer au Système Commercial Multilatéral (SCM) et d'en tirer partie, en créant et en renforçant leur capacité institutionnelle et en ressources humaines.

Ce programme a également pour objectif d'aider les pays partenaires, notamment le Bénin, à relever les défis du Système Commercial Multilatéral découlant des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et à créer les conditions les plus favorables pour son commerce en vue de gagner des parts de marchés dans ce contexte de libéralisation accrue des échanges et de globalisation de l'économie internationale.

Les trois principaux objectifs visés par JITAP II se présentent comme suit :

- la mise en place d'une capacité réelle pour la mise en œuvre des accords de l'OMC, les négociations commerciales et la formulation des politiques commerciales y afférentes ;
- le développement d'une base nationale de connaissances sur le système commercial multilatéral ;
- le renforcement des capacités des entreprises à exporter vers les marchés existants et nouveaux .

A travers la réalisation de diverses activités relatives aux domaines cités ci- dessus, JITAP II devra assurer la pérennisation des capacités nationales dans les huit pays partenaires ayant participé à la première phase du Programme

Le présent document a pour objet :

- d'identifier la base de départ pour les activités de consolidation de JITAP au Bénin ;
- d'analyser les besoins complémentaires en assistance technique et en renforcement des capacités de l'administration, du secteur privé et de la société civile, afin de consolider et pérenniser les capacités institutionnelles et humaines mises en place lors des deux phases du programme ;
- d'indiquer la stratégie et les modalités d'exécution des activités qui auront été retenues ;
- d'envisager la stratégie de sortie du Bénin du programme JITAP après les deux années de consolidation prévues.

2. Justification

Durant les deux dernières décennies, plusieurs initiatives ont été prises pour accroître la compétitivité des entreprises béninoises au niveau régional et mondial. Les mesures de contingentement et de limitation de quotas ainsi que les licences d'importations ont été supprimées. De nouvelles lois ont été votées pour rendre plus attractives les conditions d'exercices des activités commerciales et de l'investissement au Bénin. En plus, les codes des marchés publics, des douanes et de l'investissement ont été réformés.

Cependant, le Bénin a encore besoin d'assistance technique pour réduire les obstacles techniques au commerce et améliorer la participation du pays aux échanges mondiaux. Il s'agira notamment de terminer la mise en conformité des principaux textes législatifs avec les accords de l'OMC, de continuer les réformes tarifaires et fiscales, de former et d'améliorer la connaissance des accords de l'OMC parmi les opérateurs économiques, les fonctionnaires et divers utilisateurs du Système Commercial Multilatéral. Il s'agira aussi d'aider les exportateurs béninois de produits et de services à tirer plus d'avantages des marchés internationaux et d'appuyer la participation du Bénin aux négociations multilatérales.

Parmi les contraintes qui handicapent une participation pleine et parfaite du Bénin dans le SCM, on pourrait citer à l'instar de nombreux autres pays africains :

- la non-compétitivité de l'économie ;
- la faiblesse des capacités en ressources humaines et institutionnelles ;
- les difficultés à se conformer aux normes de qualité des produits ;
- la non-diversification de l'agriculture ;
- la concentration des marchés extérieurs ;
- l'incapacité à répondre efficacement aux obligations découlant des accords et de tirer avantage du traitement spécial et différencié.

Sur certaines des contraintes ci-dessus, beaucoup de progrès ont été accomplis avec l'aide de JITAP au Bénin, comme le montre la section B.2 ci-après.

L'intérêt du Bénin à participer à la deuxième phase du programme JITAP est de consolider et de pérenniser les acquis de la première phase du programme, afin d'assurer une participation accrue au Système Commercial Multilatéral.

3. Assistance Technique en cours relative au domaine du commerce

Un certain nombre de programmes d'assistance technique dont les objectifs sont entre autres de répondre aux besoins de renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière de commerce ont été mis en place, les détails sont indiqués dans l'annexe 4. Parmi ces programmes, on pourrait mentionner en particulier :

- Programme TrainForTrade : mis en place par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), ce programme vise au renforcement des capacités de formation dans le commerce international. Cette activité rentre dans les objectifs de JITAP et il y aurait une synergie entre les deux programmes.
- Projet FRANCODE : (FRANcophone de formation au COMmerce et au Développement des Entreprises), ce projet a pour objectif de disséminer les programmes de formation en français dans les négociations commerciales multilatérales, les finances et le marketing. La dissémination de l'information commerciale constitue également un des fondements de JITAP.
- Programme de mise en place d'un système régional d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité (programme Qualité –UEMOA) : ce programme fait partie de la politique industrielle de l'UEMOA. Il a été mis en place pour aider les exportateurs des États de l'UEMOA à assurer des exportations conformes aux normes internationales, ce que fait également JITAP.

- Programme de promotion du commerce Sud-Sud : programme initié par le CCI, il est orienté vers les transactions pour créer de nouvelles opportunités de commerce entre pays en voie de développement. Il est constitué d'outils conçus pour identifier des opportunités commerciales et de les concrétiser en transactions, en rapprochant les acheteurs des vendeurs. Ces outils sont principalement l'analyse des flux commerciaux entre les pays d'une zone donnée, des études de l'offre et de la demande, des rencontres acheteurs/vendeurs. Une synergie est parfaitement possible avec JITAP car les deux programmes ont cet objectif.
- Cadre Intégré : initiative de six agences internationales (Banque mondiale, CCI, CNUCED, Fonds Monétaire International, OMC et PNUD), son objectif est de soutenir les efforts des donateurs et ceux des PMA pour répondre au besoin de développement en matière du commerce. Le Bénin a été admis à participer au Cadre Intégré dès l'année 2003. Le document de programme de JITAP II recommande vivement une synergie entre les deux programmes complémentaires, au profit des pays partenaires.

Il existe d'autres programmes d'assistance technique relative au commerce, notamment les programmes bilatéraux financés par la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'USAID, etc. De plus et dans le contexte du cadre intégré, une étude diagnostique vient d'être lancée pour approfondir la connaissance des besoins d'assistance technique liée au commerce, en faisant apparaître, notamment, les contraintes, les créneaux porteurs pour le Bénin et les tendances récentes du commerce extérieur, ainsi que la stratégie commerciale nationale. Les conclusions de cette étude devront être prises en compte à l'occasion de la révision du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté du Bénin (DSRP) et le programme JITAP en prendra conscience pour déterminer la synergie possible avec les autres programmes en cours au Bénin.

L'unité de Gestion des Programmes de l'Union Européenne est également en train de lancer un projet de mise en place des capacités de négociation. Il conviendra d'assurer une parfaite cohérence entre JITAP et cette initiative.

4. *Cadre institutionnel*

Le Bénin a fait du commerce une des priorités de sa stratégie de développement économique. Plusieurs organismes officiels ont la charge d'encadrer les activités de développement du commerce, notamment pour élaborer les politiques commerciales et préparer les négociations multilatérales. Parmi ces institutions, les principales sont :

a. *Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE)*

- Le Point Focal National de JITAP au Bénin est établi au niveau de la Direction du Commerce Extérieur dans ce Ministère.
- Plusieurs institutions publiques et para publiques de promotion du commerce sont sous la tutelle du MICPE : CBCE, DPP, OBOPAF, CENAPI.
- Le centre de référence pour les agents de l'administration est hébergé par le MICPE.
- La Commission Inter-institutionnelle (CII) chargée du suivi et de la mise en application des accords de l'OMC a été créée par un décret officiel et elle est l'émanation de JITAP. Son rôle a été très important dans la préparation et la participation du Bénin dans des négociations commerciales internationales, en définissant la position du Bénin sur les problèmes actuels du commerce international, notamment à la Conférence Ministérielle de l'OMC à Cancun.

b. Ministère des Finances et de l'Économie (MFE)

- Toutes les structures impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale sont appelées à évaluer les goulots d'étranglement au niveau réglementaire et fiscal dans les activités commerciales, afin de rendre les textes nationaux conformes aux règles de l'OMC.
- Au cours de la première phase de JITAP, une assistance a été apportée à l'administration des douanes pour les questions relatives aux tarifs douaniers. Cette assistance continuera dans JITAP II pour renforcer la capacité des douanes béninoises dans l'harmonisation de leurs textes et procédures avec les accords et les lois de l'OMC.

c. Ministère de l'Agriculture et des Pêches (MAEP)

Le Bénin est un pays essentiellement agricole, ses activités commerciales principales sont du secteur primaire et les services.

Les accords sur les négociations commerciales sur l'agriculture, sur les subventions aux produits agricoles et sur le traitement des matières premières, particulièrement le coton, sont d'une grande importance dans le développement économique et commercial du Bénin; JITAP fournira l'assistance technique dans le renforcement des capacités de négociation, particulièrement sur le coton.

d. Autres institutions de développement du commerce

Plusieurs organisations intervenant au Bénin dans la promotion du commerce, vont bénéficier, comme dans la première phase, de l'assistance de JITAP. C'est le cas de :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)
- l'Association de développement des exportations (ADEX)
- le Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB)
- le Conseil National pour l'Exportation (CNEX)
- la Chambre d'Agriculture.

Ces organisations jouent un rôle majeur dans la promotion du commerce du pays et elles seront impliquées dans les activités de JITAP II. Certaines d'entre elles sont membres du Comité National de Pilotage (CNP), comme la CCIB, le CNEX, le CBCE, l'ADEX et la Chambre de l'Agriculture.

Des sociétés privées du secteur commercial participeront également dans les activités du projet et recevront tout l'appui nécessaire pour renforcer leur capacité à exporter sur des marchés existants et nouveaux, notamment en participant dans l'élaboration des stratégies d'exportation des produits et des services.

e. Milieux académiques

L'Université d'Abomey Calavi a été identifiée pour être un des partenaires de JITAP en direction des milieux académiques.

B. DEFIS, SOLUTIONS ET PRIORITES

1. Défis de la consolidation de la capacité nationale en Système Commercial Multilatéral

Les problèmes que rencontre le Bénin et dont les solutions pourraient être envisagées dans le cadre du renforcement des capacités qui est l'un des objectifs de JITAP II, peuvent se résumer comme suit :

- les connaissances des membres de la CII en matière de SCM ne sont pas toujours en adéquation avec les mutations intervenues dans les relations économiques internationales ;
- la nécessité d'une amélioration continue des compétences des négociateurs commerciaux en matière de négociations commerciales;
- l'évaluation de l'adéquation des textes nationaux avec les règles de l'OMC;
- le non-respect des obligations de notifications;
- l'insuffisance de la documentation au niveau des centres de références;
- le non-renouvellement de certains matériels des centres de références et des PNI;
- l'absence, au niveau des entreprises, de la démarche qualité et de compétence en matière d'attestation de conformité, d'élaboration des normes nationales d'emballages et d'étiquetage;
- l'absence d'une vision stratégique pour certaines filières porteuses de l'économie béninoise y compris pour le coton et pour les produits pouvant contribuer à la diversification des exportations (manioc et dérivés, tubercules et plantes à racines, crevettes, oléagineux, ananas, etc.).

Eu égard à l'ensemble des problèmes évoqués ci-dessus, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la mise à niveau des entreprises exportatrices, l'instauration d'un environnement propice pour le développement des affaires à travers l'adéquation des textes nationaux avec les règles de l'OMC, en prenant en compte le traitement spécial et différencié, la mise en place d'une stratégie de développement à l'exportation des produits porteurs, constitueront les axes des activités prioritaires à réaliser dans le cadre de la phase II du JITAP.

2. Ligne de départ

De l'évaluation finale faite à l'issue de la phase I de JITAP au Bénin (1998-2002), on peut retenir comme acquis fondamentaux ce qui suit :

- La mise en place d'une capacité réelle de connaissance des accords de l'OMC à travers la création d'un réseau de formateurs, experts en SCM au nombre d'environ une centaine qui s'est constitué en association dénommée Centre de Recherche sur le Commerce multilatéral et le Développement (CRCD).
Cette association manque de ressources pour assurer son fonctionnement.
- La mise sur pied d'une Commission Inter-Institutionnelle (CII), chargée du suivi et de la mise en application des accords de l'OMC : la CII du Bénin créée par décret N° 99-022 du 22 janvier 1999 est l'émanation de ce programme. Elle comprend environ quarante membres et est constituée de quatre sous-comités, à savoir : les marchandises, les services, la propriété intellectuelle et les questions de Singapour (voir annexe 3). La CII joue un rôle important dans la préparation de la participation du Bénin aux négociations commerciales en cours à travers la définition des enjeux et des positions de négociations. Son rôle a été crucial dans la préparation des négociations de l'OMC et dans la participation du Bénin à la cinquième Conférence Ministérielle de l'OMC à Cancún. La composition de la CII est en cours de révision pour tenir compte de la dynamique institutionnelle du pays et des priorités de négociation à l'OMC et dans d'autres cadres. Cette révision rationalisera la participation du secteur privé et de la société civile à la CII.

- Le développement des ressources humaines en matière de formulation de stratégies sectorielles d'exportation, notamment pour la noix de cajou et d'autres produits primaires.
- L'évaluation des potentiels de marchés et d'offres à l'exportation.
- L'adaptation de la politique commerciale du Bénin aux règles de l'OMC.
- La rédaction et l'adaptation au contexte du Bénin de deux manuels de référence sur « Les clés de l'exportation » et « Comment approcher les banques ».
- L'appui et les conseils techniques fournis à plusieurs organisations de promotion du commerce, dont l'Association de développement des Exportations (ADEX), le Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB), l'Observatoire des Opportunités d'Affaires (OBOPAF), le Conseil National pour l'Exportation (CNEX), le Centre Béninois de Normalisation et de la Gestion de la Qualité (CEBENOR) et l'Administration des douanes.
- La création et le renforcement des centres de référence sur le SCM au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE) et au Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE), pour l'usage respectif des administrations et de la communauté des affaires (exportateurs essentiellement). Ces centres de référence ont assisté l'administration et la communauté des affaires en les informant des différentes mutations intervenues dans les relations économiques internationales et les conditions d'accès aux marchés.
- La création d'un point national d'information sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC) au Centre Béninois de Normalisation (CEBENOR).
- La création d'un Dispositif de Discussion et de Communication (DDC) auquel le Bénin a participé.

3. *Besoins urgents et priorités*

Les besoins urgents et prioritaires du Bénin dans le cadre de JITAP II sont extraits du rapport final de JITAP I et regroupés par modules correspondant à la structure de JITAP II. L'essentiel de ces besoins est :

- Module 1 :
 - Mise en place d'une capacité nationale de compréhension des accords de l'OMC et de leurs enjeux, de mise en œuvre des accords OMC, de négociation au sein de l'OMC et d'autres cadres, ainsi que pour la formulation de politiques commerciales y afférentes.
 - Renforcement du dialogue entre les institutions publiques et le secteur privé, les universités et la société civile, pour les impliquer davantage dans les négociations en cours à l'OMC et dans les cadres régional et sous-régional;
 - Appui à la CII en le faisant doter d'un mandat légal avec les ressources nécessaires à ce mandat;
 - Assistance en matière de notification;
 - Assistance en matière de formulation de politiques commerciales;

- Évaluation des goulots d'étranglement réglementaires et fiscaux et adoption de mesures de développement du commerce comme générateur de revenus et de lutte contre la pauvreté;
 - Évaluation et revue de la politique commerciale et proposition des changements nécessaires avec un accent sur la promotion des exportations afin d'aboutir à une cohérence avec les objectifs nationaux de développement.
- Module 2 :
- Création et/ou renforcement des centres de référence et des points nationaux d'information (PNI) sur les OTC, les MSP, les services et les ADPIC ;
 - Renforcement des infrastructures d'information sur le SCM au Bénin, notamment par :
 - le renforcement des équipements et mise à jour de la documentation technique dans les centres de référence existants du SCM (MICPE, CBCE)
 - la création d'un centre de référence pour les milieux académiques
 - le renforcement des équipements et mise à jour de la documentation technique au PNI existant sur les obstacles techniques au commerce (OTC) à CEBENOR ;
 - la création de trois PNI, sur les services, les ADPIC et les MSP ;
 - la formation des gestionnaires et des documentalistes des centres de référence et des points nationaux d'information;
 - l'assistance aux centres de référence et PNI dans la diffusion des informations aux divers utilisateurs du SCM relevant de leurs compétences respectives;
 - la mission des centres de références et des PNI sera définie dans le cadre de termes de référence élaborés de commun accord et agréés, au sein du CNP. Les termes de référence détermineront des rôles respectifs des points d'information et centres de référence et leurs complémentarités, notamment dans le cadre des réseaux à mettre en place (module 5), de la pérennisation de capacités construites sous JITAP et du soutien nécessaire à la CII et autres intervenants béninois dans le SCM.
- Module 3 :
- Développement et pérennisation d'une base de connaissance sur le SCM au Bénin, en formant un nombre de professionnels du SCM dans les sujets prioritaires, notamment ceux en cours de négociation. Le Bénin participera systématiquement aux formations organisées par JITAP.
 - Aide à l'installation d'un centre de formation à la CCIB sur le Système Commercial Multilatéral ; la CCIB présentera une étude de faisabilité et précisera ses besoins de manière spécifique ;
 - Séminaires sur le SCM pour les élus consulaires et la société civile.
- Module 4 :
- Maîtrise par des équipes sectorielles de contrepartie des outils du module 4, afin de consolider la capacité nationale à formuler, de manière autonome, des stratégies sectorielles et nationales d'exportation dans les domaines des biens et des services ;
 - Mise en œuvre de la stratégie sectorielle d'exportation, formulée dans le cadre du JITAP I (noix de cajou) ;
 - Assistance à la mise en œuvre du plan marketing export de la noix de cajou, y compris l'organisation d'un tour d'orientation au Vietnam ;
 - Formulation d'une stratégie sectorielle pour au moins un secteur sélectionné (manioc et ses dérivés) ;

- Renforcement de la capacité des entreprises béninoises d'exportation de l'anacarde et du manioc par la mise en œuvre des actions prioritaires de la stratégie d'exportation ;
 - Formulation d'une stratégie sectorielle dans le domaine des services.
- Module 5 :
- Mise en réseau des institutions nationales du SCM et création de synergie avec les autres pays JITAP
 - Renforcement et liaison des réseaux nationaux de formation ;
 - Contribution à la mise sur pied d'un site web pour le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi et renforcement des sites existants ;
 - Création de site web pour les Centres de Référence, les points nationaux d'information et participation active au portail envisagé sous JITAP dans le cadre du module 5 ;
 - Mise au point et activation des interfaces entre la capacité SCM au niveau national et les objectifs et actions au niveau sous-régional, régional et international.

C. STRATEGIE DU PROJET

La stratégie du projet JITAP II au Bénin sera de consolider les acquis créés dans JITAP I, en rapport avec les défis identifiés sous la Section B. Il s'agit principalement de :

1. Création de capacités nationales

a. *Création de compétences en compréhension du SCM et en négociations commerciales*

Le projet continuera à contribuer à la création et au renforcement des compétences en matière du SCM, notamment par l'établissement du dialogue entre les institutions publiques et le secteur privé, le monde académique et la société civile. La CII sera appuyée par l'octroi des ressources nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Cet appui sera renforcé et institutionnalisé au cours de la deuxième phase du programme par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, ainsi que par les autres partenaires de JITAP au Bénin, pour que le pays soit capable de continuer seul les activités commencées dans ce domaine.

b. *Renforcement des équipements et fourniture de la documentation récente sur le SCM*

Il est prévu, dans le cadre de JITAP II, de compléter les équipements techniques des centres de référence existants au MICPE et au CBCE, ainsi qu'au PNI sur les OTC au CEBENOR. Le but est d'aider à doter le Bénin de moyens d'information performants et de connecter les structures d'information commerciale aux agences et aux autres sources d'information commerciale. Les contreparties du Programme affecteront le personnel technique et les ressources financières nécessaires qui seront soutenues par JITAP au cours de sa période de consolidation.

La documentation spécialisée du SCM sera également mise à jour, afin que les utilisateurs puissent connaître l'évolution des sujets du SCM. La documentation sera fournie par les agences d'exécution de JITAP, de façon régulière.

La consolidation des deux centres de référence existants permettra de renforcer les capacités des formateurs pour la dissémination de l'information sur le SCM auprès des secteurs public et privé ..

Comme l'Université et les écoles de commerce souffrent également du manque d'information spécialisée en SCM, un centre de référence pour le monde académique sera créé, afin de permettre aux étudiants et aux professeurs de consulter les sites internationaux du SCM et de suivre l'évolution des problèmes du commerce mondial.

Le Bénin est un pays essentiellement agricole, où les producteurs et les exportateurs ont besoin d'être tenus au courant des exigences des marchés mondiaux dans leurs secteurs. Il est prévu la création d'un PNI sur les MSP à la Direction Générale de l'Agriculture. Ce PNI assurera un rôle de diffusion de l'information sur les mesures sanitaires et phytosanitaires auprès des producteurs et exportateurs et essaiera de tirer avantage des dispositions des accords de l'OMC en la matière.

Un PNI sur les ADPIC sera créé au Centre National de la Propriété Industrielle (CENAPI), étant donné que l'aspect de la propriété intellectuelle prend de plus en plus d'importance. Des informations relatives à la propriété intellectuelle seront fournies aux opérateurs économiques béninois par ce centre.

En outre, un PNI sur les services sera mis sur pied auprès d'un organisme à désigner lors d'une réunion prochaine du Comité National de Pilotage sur la base des termes de référence préconisés par les agences. La mission de ce PNI couvrira le secteur des services, important pour le développement économique du Bénin, afin d'y déceler et de renforcer les potentiels du pays en la matière.

c. Renforcement du réseau des formateurs et professionnels du SCM

Le projet travaillera à la consolidation et au renforcement du réseau de formateurs SCM et tâchera de leur donner plus de moyens pour disséminer la formation et l'information sur le SCM auprès des opérateurs. Ce réseau sera en contact avec les réseaux des formateurs et des professionnels du SCM dans les autres pays participant au programme JITAP, afin d'échanger l'expérience sur la formation en SCM.

d. Renforcement de la base de connaissance en SCM

D'autres groupes de personnes impliquées dans les problèmes du SCM recevront une formation pour comprendre les enjeux du SCM. Une attention particulière sera accordée aux agents des douanes, aux élus consulaires, aux représentants des médias et aux exportateurs qui veulent conquérir de nouveaux marchés.

Les formateurs formés par JITAP ou dans d'autres cadres sur le Système Commercial Multilatéral contribueront, grâce aux moyens pouvant être mis à la disposition du Bénin par le Programme, à former d'autres personnes. Un accent sera mis sur l'introduction du SCM dans le cursus universitaire et sur la sensibilisation des médias aux questions en cours de négociation.

e. Formulation d'une stratégie sectorielle du manioc et ses dérivés

Après la finalisation de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle faite sur la noix de cajou, le projet aidera le Bénin à réaliser les études de faisabilité, la formulation de la stratégie sectorielle d'exportation du manioc et de ses dérivés, ainsi que l'assistance aux exportateurs dans la recherche des marchés extérieurs.

Pour la filière coton et afin d'aider à diversifier les produits et les marchés, une étude sera menée pour présenter les besoins du pays à l'endroit des agences d'exécution, dans le cadre de JITAP ou d'autres programmes.

f. Renforcement des réseaux sur le SCM

Les réseaux créés seront renforcés, au niveau national, régional et dans tous les pays JITAP, afin d'échanger l'expérience et de réfléchir ensemble aux problèmes du SCM.

2. *Pérennisation de la capacité nationale*

Un des fondements stratégiques importants de JITAP II pour le Bénin sera de faire en sorte qu'il soit mis en place des bases pour pérenniser les capacités nouvelles acquises dans le cadre du programme. Cela nécessite à la fois l'engagement spécifique du gouvernement béninois à faciliter le travail et à veiller à la durabilité des structures mises en place dans le cadre du programme par des mécanismes susceptibles d'alimenter et de régénérer les capacités créées dans le pays. Les mécanismes mis en place dans le cadre de JITAP I seront conservés dans le cadre de JITAP II. Il s'agit principalement du CNP, de la CII et ses sous-comités, du réseau des formateurs et des professionnels du SCM et des ESC.

La pérennisation des capacités nationales pourra être également soutenue par le biais de la mise en réseau des différentes capacités créées au Bénin avec celles existantes à l'extérieur, notamment dans la sous-région. En outre, l'utilisation du Dispositif de Discussion et de Communication et des vidéoconférences contribuera à renforcer la connaissance du SCM par les membres du réseau et à accroître l'échange d'expériences entre eux et avec les autres pays.

Un effort spécial sera consacré à la création des réseaux entre les organisations d'affaires dans les pays partenaires du programme au niveau régional et international. Cet effort sera consolidé par l'utilisation des outils produits dans le cadre des programmes JITAP, TrainforTrade, « World Tr@de Net » et d'autres. L'adaptation de ce matériel au contexte du Bénin s'appuiera sur le réseau de formateurs et experts.

3. *Considérations spéciales*

a. Société civile et dimension femme

Des associations de la société civile et des groupements actifs dans l'appui aux femmes entrepreneurs et commerçantes serviront de relais pour prodiguer les formations et pour la dissémination de l'information du SCM auprès de leurs membres. Une attention particulière sera accordée à la participation des entreprises exportatrices travaillant avec les femmes commerçantes ou productrices, afin d'amplifier l'impact du projet auprès de ces groupes.

b. Réduction de la pauvreté

Bien que JITAP soit un programme de mise en place et de renforcement de capacités pour une participation plus efficace au système commercial multilatéral, les priorités ne concerneront pas seulement l'appui institutionnel et l'amélioration des performances individuelles dans ce domaine. Les activités visant à associer le secteur privé et les producteurs villageois dans la prise de décision sur les négociations à travers leurs organisations représentatives, doit avoir des répercussions positives sur les efforts de réduction de la pauvreté. JITAP appuiera d'autres programmes agissant dans ce domaine. Plus spécifiquement, les travaux menés sous le module 4 (stratégies d'exportation de biens et de services auront un impact positif direct sur les producteurs des secteurs visés par l'exercice de stratégies d'exportation (noix de cajou, manioc et dérivés ; le manioc étant un aliment de base au Bénin, etc.). Le travail sur le secteur des services qui occupe une large frange de la population active du pays aura également un impact à moyen terme sur les efforts de réduction de la pauvreté.

D. BENEFICIAIRES DU PROGRAMME JITAP

Les bénéficiaires potentiels du Programme au Bénin sont les fonctionnaires du gouvernement, les formateurs et les professionnels du SCM dans les différents ministères, les professionnels du secteur privé et les opérateurs des organisations sectorielles, les membres de la CII s'occupant de sujets spécifiques de négociation commerciale.

On peut également citer le monde académique, particulièrement les professeurs d'universités et les professionnels de l'éducation dans le pays, ainsi que les professionnels des médias, les ONG et la société civile.

Bénéficieront également des activités d'information de JITAP, les parlementaires, les femmes et les associations de femmes entrepreneurs et commerçantes.

E. OBJECTIFS IMMEDIATS, INDICATEURS, PRODUITS ET ACTIVITES

Les trois objectifs du JITAP II s'énoncent comme suit, tels que formulés dans le document de programme :

- Mise en place de la capacité pour la mise en œuvre nationale des accords de l'OMC, les négociations commerciales et la formulation de politiques y afférentes
- Développement d'une base de connaissance nationale sur le SCM
- Renforcement des capacités des entreprises à exporter vers les marchés nouveaux et existants.

Les activités dans chaque pays seront indiquées dans des plans de mise en œuvre annuels, à définir en collaboration avec les agences d'exécution et le Comité National de Pilotage, après consultations entre le Point Focal National, les points focaux dans les agences et le Coordinateur du Programme. Les plans de mise en œuvre annuels seront basés sur la Matrice de Mise en Oeuvre Générique et de Mesure de Performance en appendice à ce document. La Matrice indique les produits attendus et les indicateurs de performance attendus.

F. APPORTS ATTENDUS DES AGENCES ET DES CONTREPARTIES NATIONALES AU PROJET & PREPARATION DU BUDGET

La réalisation des activités du projet nécessitera des apports de toutes les parties prenantes du projet. Ces apports proviendront principalement des ressources mises à disposition par les donateurs aux Agences d'exécution, des allocations budgétaires du Gouvernement du Bénin et des apports divers des autres partenaires du projet.

La CII sera l'instrument principal de la pérennisation du « concept » JITAP. A cette fin, le gouvernement du Bénin vient d'allouer un crédit budgétaire de dix millions (10.000.000) de francs CFA à la CII pour la soutenir dans l'accomplissement de sa mission au titre de l'année 2004. Des efforts plus consistants devront être faits pour les années à venir.

Les types d'apports nécessaires pour la réalisation de chaque activité, le(s) fournisseur(s) d'apports, la qualité et la quantité des apports, ainsi que le calendrier de disponibilité de ces

apports seront déterminés dans le cadre des plans de mise en œuvre en accord entre le Comité National de Pilotage et les Agences.

Le Gouvernement et les organisations de contrepartie du programme ont contribué à la réalisation de JITAP I, substantiellement et dans la mesure des possibilités du budget national et des budgets de contrepartie, avec des ressources financières et en nature. Elles continueront sous JITAP II et elles prendront toutes les mesures afin d'allouer les ressources humaines, financières et matérielles suffisantes pour l'accomplissement des activités. Des efforts seront déployés et suivis pour éviter une mobilité des cadres formés de manière à assurer la pérennité de la capacité mise en place.

G. RESULTATS ATTENDUS ET IMPACT A LA FIN DU PROJET

La participation du Bénin à la seconde phase du JITAP vise à permettre à ce pays de consolider et pérenniser la capacité mise en place depuis 1995 lorsque a commencé la mise en œuvre des accords de l'OMC, notamment dans le cadre de JITAP de 1998 à 2002.

1. Critères de succès

Le programme aura atteint ses objectifs lorsque les indicateurs de performance auront été vérifiés au niveau de l'impact et des résultats escomptés ainsi que des produits à livrer par le programme.

2. Matrice de mesure des performances de JITAP au Bénin (MMP)

Les critères et indicateurs de performance sont récapitulés au regard de chaque produit du programme au Bénin tels que repris dans le plan de mise en œuvre sous la section K ci-après. Les sources et fréquence de collecte des données, ainsi que les responsabilités de rapport quant aux performances du programme au Bénin sont les mêmes pour tous les pays JITAP. Des indications sur ces éléments sont reprises dans la matrice de mesure des performances du programme dans son ensemble.

H. MODALITES DE GESTION ET COORDINATION

La mise en œuvre des activités du programme JITAP II au Bénin sera faite selon les modalités ci-après :

1. Comité National de Pilotage

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la phase I de JITAP un Comité National de Pilotage avait été mis sur pied dès le lancement du projet. Il avait été créé par l'arrêté n° 081/MCAT/DC/DCE/SEOCI du 11 juin 1999 avec la mission de suivre la gestion du programme. Aux termes des dispositions de cet arrêté, le comité est dirigé par le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi et est composé des principales structures impliquées dans le programme, à savoir :

- Direction du Commerce Extérieur (DCE/MICPE)
- Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE/MICPE)
- Conseil National du Patronat
- Direction de la Prospective et de la Programmation (DPP/MICPE)
- Observatoire des Opportunités d'Affaires (OBOPAF/MICPE)
- Université d'Abomey Calavi (Centre de Référence)
- Direction de la Coordination des Aides Extérieures
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)

- Conseil National pour l'exportation (CNEX)
- Association de Développement des Exportations (ADEX)
- Représentation résidente de la Banque Mondiale
- Représentation résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Pays donateurs du Bénin intéressés par le secteur commercial (Suisse, Pays Bas, etc.)

Le comité continuera à superviser la mise en œuvre nationale de JITAP II et assurera principalement la cohésion des opérations, ainsi que la mobilisation des ressources de contrepartie.

Les préparatifs de plans de mise en œuvre, les principales activités lancées sous chaque module, toutes les activités de formation, de renforcement des capacités et de mise en réseau, toutes les réunions plénières et retraites de la CII, toutes les missions à l'extérieur doivent faire l'objet d'échanges qui conviennent entre les parties prenantes et organismes de contrepartie concernés. Tous les travaux et réunions du CNP feront l'objet de comptes-rendus succincts qui seront transmis par le Point focal aux premiers responsables de chacune des organisations concernées, afin d'assurer une visibilité et une transparence suffisantes et un suivi efficace des décisions prises.

2. Point Focal National

La Direction du Commerce Extérieur joue le rôle de gestionnaire du programme au Bénin. Le Directeur du Commerce Extérieur est le Point Focal National assurant les liens entre les agences à travers le Coordinateur du programme JITAP et le Comité National de Pilotage.

Dans JITAP I, il y a eu, au Bénin, un facilitateur national dont le rôle était d'accompagner le projet dans ses activités au Bénin, d'appuyer le Point Focal pour organiser les réunions du CNP, de préparer et d'assister les missions sur le terrain et de faire des rapports sur les activités du projet au Coordinateur du programme à Genève. Sous JITAP II, cette fonction sera directement assumée par la Direction du Commerce Extérieur qui pourra faire appel à quelques ressources financières du projet en vue de couvrir les charges découlant des tâches de facilitation des activités du projet. A ce titre, la Direction du Commerce Extérieur envisage de recruter un jeune cadre en utilisant les ressources JITAP pendant la durée du projet. Le Budget de la Direction prendra la relève de cette prise en charge après la fin du projet, soit sur le budget national soit sur d'autres ressources. Les conditions de recrutement et les termes de références du poste seront discutés avec les agences.

3. Institutions nationales de contrepartie

Les organisations impliquées dans les activités de JITAP au Bénin seront directement responsables de la conduite des activités des modules relevant de leur compétence, en coordination avec les autres organismes concernés. Ces institutions seront supervisées par le Point Focal National dans le cadre du Comité National de Pilotage, pour ce qui concerne les activités agréées. Les institutions suivantes seront impliquées pour ce qui concerne chacun des modules du programme.

En coordination avec le Comité National de Pilotage ou le Point du Focal, la responsabilité de conduite des activités consiste notamment en :

- La prise des initiatives nécessaires à définir, lancer et exécuter les activités prévues dans les plans de mise en œuvre ;
- L'implication des parties prenantes concernées par chaque activité ;

- L'indication à chaque partie prenante des contributions attendues d'elles et des possibilités et nécessités d'intervention dans l'activité ;
- L'allocation des ressources appropriées et la mobilisation des autres parties prenantes ainsi que leur sensibilisation pour octroyer des ressources suffisantes ;
- L'élaboration des rapports de mise en œuvre en relation avec toutes les parties prenantes.

➤ Module 1

Plusieurs institutions seront impliquées, associées, ou responsabilisées pour la mise en œuvre des activités inscrites sous ce module. Il s'agit principalement des membres statutaires de la CII et d'autres organisations que le Point Focal impliquera selon les besoins. On peut notamment citer la Direction de la Législation et de la Codification, le Centre National de Propriété Industrielle, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), le Conseil National du Patronat, la Direction Générale de Douanes et droits Indirects (DG /DDI), l'Observatoire des Opportunités d'Affaires (OBOPAF), la CII et les Présidents des Groupes de Travail de la CII. La Direction du Commerce Extérieur du MICPE sera la principale institution de contrepartie pour toutes les activités du module I du projet. Le Directeur du Commerce Extérieur sera responsable de la gestion des ressources décentralisées par les agences dans le cadre de ce module.

➤ Module 2

Le Centre de Référence existant destiné à l'usage de l'administration sera consolidé. Un Centre de Référence sera créé pour les milieux académiques Le Centre de Référence pour la communauté des affaires établi sous JITAP I au CBCE et renforcé par ce dernier avec ses propres moyens, sera consolidé. Un point national d'information sur les OTC existe et sera consolidé. Trois Points Nationaux d'information (PNI) seront établis sur les MSP, l'ADPIC et les services. Les organisations hôtes de ces infrastructures sont :

- Direction du Commerce Extérieur au MICPE pour le Centre de Référence à l'usage de l'Administration
- Centre béninois du commerce extérieur (CBCE) pour le centre de référence à l'usage de la communauté des affaires sera consolidé.
- Université d'Abomey Calavi pour le centre de référence à l'intention des milieux académiques
- Centre béninois de normalisation et de gestion de la qualité (CEBENOR) pour le point national d'information sur les OTC
- Centre national pour la propriété industrielle (CENAPI) pour le point national d'information sur les ADPIC
- Ministère chargé de l'agriculture pour le point national d'information sur les MSP.

Pour le point national d'information sur l'AGCS, un organisme d'accueil sera désigné après consultations entre les principaux ministères et organismes du secteur privé concernés par les différents aspects de l'AGCS. Un atelier d'information et d'échange sera tenu en début avril 2004 pour désigner l'organisme d'accueil du PNI sur les services ainsi que ses responsabilités.

Les Directeurs respectifs de ces structures seront responsables de la gestion des activités en rapport avec les tâches de chacun des PNI et Centre de référence. Ils tiendront le Point Focal au courant et feront rapport au Comité National de Pilotage, ainsi qu'aux agences.

Chaque centre de référence et PNI, une fois consolidé et mis en opération, développera un programme d'activités, comprenant notamment des actions de formation, de dissémination de l'information et de veille stratégique dans leurs domaines respectifs. Lesdits programmes seront soumis au CNP et à la CII et serviront à compléter les plans de mise en œuvre de JITAP.

➤ Module 3

Bien que chaque organisation de contrepartie sera responsable d'initier, de mettre en œuvre et de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des activités de formation et de dissémination de l'information sur le SCM dans le cadre de ce programme, la Direction du Commerce Extérieur assumera un rôle d'instigateur et de coordinateur de ces activités. Le Directeur du Commerce Extérieur supervisera la sélection des professionnels et formateurs pour les programmes de formation et ateliers, organisés par JITAP. Il assumera également le contrôle de la qualité des formations dispensées, en rapport avec le Coordinateur du Programme. Il sera également responsable de la gestion des ressources décentralisées par les agences dans le cadre de ce module.

➤ Module 4

Pour ce qui concerne la capacité des entreprises à exporter vers les marchés existants et nouveaux et le développement de stratégies sectorielles en biens et services, le CBCE sera responsable de la conduite des travaux du module 4 en collaboration avec notamment la CCIB, l'Association de Développement des Exportations, le Conseil National pour l'Exportation (CNEX) et d'autres organisations professionnelles et ce, conformément aux modalités visées sous le paragraphe H.3. Il assurera la liaison parmi ces organisations et gèrera les ressources qui seront éventuellement décentralisées à cet effet.

Pour les secteurs des services, le Point Focal assurera la coordination des activités en collaboration avec l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), la Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (DTH/MCAT), la Direction des Affaires Monétaires et Financières du Ministère des Finances et de l'Économie (DAMF/MFE), la Cellule d'Analyse de Politique Économique (CAPE), la Direction de la Marine Marchande du Ministère des Transports et des Travaux Publics (DMM/MTPT) et le Centre National de Promotion des Investissements du Bénin (CPI). Le Directeur du Commerce Extérieur gèrera les ressources qui seront, le cas échéant, décentralisées à cet effet.

➤ Module 5

Un Sous-Comité de Coordination et de Synergies (SCCS) sera créé sous la supervision directe du Comité National de Pilotage qui aura pour rôle de coordonner la mise en place des sites web et d'en assurer la maintenance globale. Les termes de référence du SCCS seront déterminés par l'étude de faisabilité des sites web et les ressources qui seraient éventuellement décentralisées pour la mise en place des sites web seront gérées par le Directeur du Commerce Extérieur, point focal du JITAP sur indications du SCCS.

4. Unité de Coordination du programme

L'Unité de Coordination du Programme assure l'interface entre les gestionnaires du programme JITAP, notamment du projet JITAP-Benin qui sont basés à Genève et le Comité National de Pilotage. Par ailleurs, l'Unité assurera la coordination des apports

fournis par les institutions en étroite coordination avec le Bureau du PNUD à Cotonou et les autres partenaires de développement concernés.

Compte tenu de son rôle, l'Unité de Coordination recevra systématiquement les informations et les comptes-rendus des réunions du Comité National de Pilotage par l'intermédiaire du point focal national. Dans le même esprit, toutes les correspondances pertinentes à la mise en œuvre du programme devront être envoyées/copiées à l'Unité.

5. Points Focaux de JITAP dans les Agences

Les Points Focaux de JITAP dans les agences initieront et superviseront toutes les activités relevant des compétences de chacune des agences dans le cadre des modules. Ils seront responsables de la coordination des activités JITAP dans leurs organisations respectives et assureront les apports de leurs organisations au programme, en rapport avec le Coordinateur du Programme.

I. SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

1. Rapports

A l'issue de chaque activité réalisée dans le cadre du projet, un rapport circonstancié sera préparé par le(s) responsable(s) de l'organisation de contrepartie de cette activité, en indiquant la nature de l'activité, les sujets traités, les participants et leurs coordonnées (nom, fonction, adresse postale, téléphone, fax, e-mail), ainsi que les principales conclusions et recommandations. Le rapport sera soumis au Point Focal National et, le cas échéant, au CNP pour information et/ou approbation, puis envoyé systématiquement au Coordinateur du programme à Genève. Ces rapports seront présentés selon le modèle de fiche de résultat élaboré par la coordination du programme et déjà en application dans les pays JITAP.

Des rapports techniques, financiers et sur l'état d'avancement seront régulièrement préparés par les institutions impliquées dans les activités du projet en consultation avec les parties prenantes et soumis aux agences avec copies au Coordinateur du Programme.

Les rapports sur l'état d'avancement des activités dans le cadre du programme seront, dans la mesure du possible, soumis au CNP avant transmission ou portés à sa connaissance s'ils ont dû être élaborés dans l'urgence.

2. Évaluation

A mi-parcours de la phase II de JITAP, une évaluation sera effectuée par une équipe d'évaluateurs externes et nationaux dans les pays. Cet exercice d'évaluation constituera l'évaluation finale pour les pays ayant participé à la première phase du programme et une évaluation à mi-parcours pour les nouveaux pays ayant rejoint le programme en 2003. Les conclusions de cette évaluation seront portées à la connaissance du Groupe de Pilotage du Fonds Commun d'Affectation Spéciale de JITAP.

J. RISQUES, FACTEURS EXTERNES ET OBLIGATIONS PREALABLES

1. Risques et facteurs externes

L'insuffisance d'engagement effectif du pays peut constituer un sérieux risque pour la bonne exécution du projet. Cet engagement se traduira principalement par l'intégration du commerce comme moteur de développement, par la concrétisation de la volonté du gouvernement d'assurer la réussite du projet, notamment par la mise à disposition des ressources requises pour atteindre les objectifs assignés.

La réalisation du projet dépendra aussi de l'engagement des donateurs du Fonds Commun à travers les Agences d'exécution, de l'appui institutionnel nécessaire à fournir par les agences à la réalisation des activités planifiées ainsi que de l'internalisation du programme dans les programmes du CCI, de la CNUCED et de l'OMC. La disponibilité des ressources financières prévues dans le budget du projet sera un élément déterminant dans la bonne conduite et le bon achèvement des objectifs énoncés dans le présent projet.

2. Critères d'entrée

Dans JITAP II, le Bénin recevra un appui additionnel dans le renforcement de ses institutions pour élaborer des politiques conformes aux dispositions du SCM et pour mieux participer aux négociations commerciales en cours. Le pays sera également renforcé dans la connaissance du SCM à travers les centres de référence et les PNI, le réseau de formateurs et de professionnels en SCM et la synergie entre les réseaux nationaux et internationaux du SCM.

Il a été demandé au Bénin de prendre des engagements clairs pour prendre part à la deuxième phase du programme et bénéficier de l'appui nécessaire en ressources humaines et financières aux institutions créées dans le cadre du programme.

Le Bénin, par la lettre du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi du 27 janvier 2003, s'est félicité de la décision prise par le Groupe de Pilotage du Fonds Commun le 19 décembre 2002 de continuer la coopération avec son pays pour une période complémentaire de consolidation de deux ans et s'est engagé à « mettre tout en œuvre dans le sens du respect de ses droits et obligations au cours de cette phase II de consolidation ». Le Ministre avait saisi l'occasion pour reconnaître l'importance de JITAP comme instrument de développement de la capacité humaine et institutionnelle sur les questions du SCM.

3. Stratégie de sortie

Le Bénin préservera les acquis de JITAP en prenant les dispositions adéquates pour maintenir et renforcer les capacités réalisées dans le cadre du programme. Dans les déclarations officielles comme dans les faits, il apparaît déjà clairement que le Bénin accorde une grande importance au commerce dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté.

En vue de se préparer à sortir du programme JITAP et tout au long de la période de consolidation 2003-2004, les mesures suivantes seront prises :

- Le Gouvernement assurera la pérennisation de la CII en la dotant de prérogatives qui lui permettront de jouer un rôle de conseiller du Gouvernement en matière de négociations commerciales et de prise de positions sur les questions du SCM, ainsi que de coordonner les actions résultant des accords de l'OMC dans le pays;

- La partie béninoise octroiera les ressources financières suffisantes pour permettre d'améliorer le fonctionnement des activités du projet et d'assurer leur pérennité après la période du projet. L'allocation de ressources suffisantes, humaines et financières, sera effectuée par les Ministères concernés sur le budget national et/ou en impliquant d'autres programmes de coopération technique ainsi que les organisations de contrepartie (organismes, para-étatiques, organisations du secteur privé et des milieux académiques).
- Les centres de références et les points nationaux d'information constituent également des instruments de pérennisation des acquis de JITAP. Aussi le gouvernement du Bénin prendra-t-il des dispositions idoines pour assurer leur bon fonctionnement, en les dotant de matériel additionnel et de supports documentaires nécessaires à cette fin. A cet effet, une dotation budgétaire sera allouée par chaque département ministériel pour maintenir et renforcer les installations existantes.
- Une attention particulière devra également être accordée au réseau des formateurs et de professionnels du SCM, compte tenu de leur importance dans la dissémination de l'information auprès de tous les acteurs intervenant dans le SCM. Des dispositions seront donc prises par le gouvernement béninois en collaboration avec le CCI, la CNUCED et l'OMC pour une mise à niveau permanente des connaissances des membres du réseau, compte tenu des mutations qui ne cessent d'intervenir dans les relations économiques internationales.
- La mise en réseau des diverses institutions assistées par le programme sera considérée comme un élément de pérennisation et sera encouragée par le Gouvernement et les institutions de contrepartie du programme
- Les contreparties de JITAP au Bénin collaboreront avec les agences afin d'établir des liens, et d'assurer les synergies utiles avec tous les programmes de coopération technique touchant au domaine du SCM.

K. MATRICE DE MISE EN ŒUVRE GÉNÉRIQUE ET DE MESURE DE PERFORMANCE

Une matrice de mise en œuvre générique est reprise en appendice. Elle porte sur la durée du projet au Bénin. Les résultats escomptés, les produits et les activités que le programme se propose d'accomplir dans le pays s'y articulent autour des modules tels que décrits dans le document de programme de JITAP II.

Annuellement, des consultations entre le Point Focal supporté par le Comité National de Pilotage et le Coordinateur du Programme en coordination avec les Points Focaux de JITAP dans les agences, permettront de mettre au point et d'adopter un plan de mise en œuvre annuel ou périodique se rapportant à une période ou à un thème spécifique. Plus ponctuellement, des plans de mise en œuvre temporaires ont été adoptés pour couvrir la période d'avant la Conférence Ministérielle de l'OMC à Cancun en 2003 et le suivi de cette conférence. Les actions qui y sont énumérées et qui ont été entreprises en 2003, ainsi que celles proposées pour la période intérimaire 2004, en attente de la mise au point et l'adoption du présent document du projet, font partie intégrante du présent document de projet. La matrice ci-après comprend également les éléments relatifs à la mesure de performance (indications et résultats attendus).

La matrice de mise en œuvre et des mesures de performance est extraite du plan de mise en œuvre générique de JITAP et de la matrice de mesure des performances adoptées à l'échelle du programme par le Groupe de Pilotage de Programme. Elle a pris en compte les besoins spécifiques du Bénin et sera continuellement mise à jour pour tenir compte des priorités évolutives du pays dans la limite des ressources du programme et de son mandat.

Ces mises à jour et améliorations seront suggérées soit par le Comité National de Pilotage à travers le Point Focal, soit par les agences à travers le Coordinateur du Programme. Elles feront l'objet d'échanges de correspondances sous toute forme pratique (fax, e-mail et lettres) et donneront lieu à l'adoption de plans de mise en œuvre dûment amendés.

La mise en œuvre des activités agréées tiendra compte des ressources disponibles dans le Fonds Commun d'Affectation Spéciale.

L. BUDGET ET APPORTS PAR LES PARTENAIRES DU PROJET

Le budget du projet se monte à :

- Apports du Fonds Commun d'Affectation Spéciale : jusqu'à concurrence de US\$ 500.000 sur la période 2003-2005.
- Apports de la Partie béninoise : CFA 10.000.000 en 2004, plus les apports en nature à travers la mise à disposition des cadres et personnel en charge de gérer le projet JITAP-Bénin. Les frais de fonctionnement du projet auprès des organisations de contrepartie seront assurés par celles-ci. Durant la durée du projet, elles pourront toutefois bénéficier de quelques apports d'appoint.

En 2005 et au-delà de la période de consolidation de JITAP au Bénin, des allocations budgétaires supplémentaires seront effectuées sur l'initiative du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, des autres Ministères associés avec le Programme et les principales organisations de contrepartie.

Les allocations budgétaires seront effectuées sur la base des plans de mise en œuvre adoptés, lesquels prendront en considération les priorités du pays et les ressources du Fonds Commun d'affectation spéciale.

Les ressources affectées par l'Administrateur du Fonds Commun d'Affectation Spéciale seront gérées conformément au règlement de ce Fonds. Une partie en sera décentralisée selon les besoins agréés dans le cadre des plans de mise en œuvre annuels. Les fonds décentralisés seront gérés selon les modalités indiquées, dans les notifications de décentralisation, sous la responsabilité du Point Focal ou des contreparties concernées, du projet. Les ressources décentralisées doivent, dans la mesure du possible, figurer dans les budgets des organisations de contrepartie en tant que ressources extra-budgétaires.

APPENDICE

MATRICE DE MISE EN ŒUVRE GÉNÉRIQUE ET DE MESURE DE PERFORMANCE

Produits	Activités	Organisations d'exécution	Contreparties Nationales	Période		Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)	Indicateurs de performance
				Début	Fin		
I. Activités génériques et de gestion au siège à Genève et sur le terrain							
Besoins de consolidation de la capacité en SCM définis selon les priorités des partenaires du programme dans le pays	Exercice d'analyse des besoins et de programmation en impliquant tous les partenaires du programme	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Juil-03	Mars-04	<ul style="list-style-type: none"> - Document de projet JITAP II élaboré pour le Bénin - Activités prioritaires identifiées et mises en œuvre durant la préparation du document de projet - Appropriation du programme à tous les échelons au Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de tous les partenaires de JITAP dans la définition des besoins - Rapports sur l'état d'avancement - Évaluation
Comité National de Pilotage assurant un suivi régulier et approprié des activités JITAP au Bénin	Tenue de réunions de suivi par le CNP en impliquant tous les partenaires du programme	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu	<ul style="list-style-type: none"> - Apports assurés par les agences et les organisations de contrepartie, résolution des problèmes pour permettre la réalisation des activités - Plan d'exécution de JITAP II suivi et mise en application de la gestion basée sur les résultats - Problèmes de mise en œuvre de JITAP identifiés et suivis 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de tous les partenaires de JITAP dans les décisions prises - Rapports sur l'état d'avancement - Évaluation

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Préparation d'un budget annuel et mobilisation des ressources	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu		
	Fourniture de ressources par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu		
	Élaboration de rapports sur l'état d'exécution du programme à l'intention des autorités du Bénin et des agences à travers le Coordinateur du programme	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu		
	Missions et contributions techniques par le Coordinateur du Programme, les points focaux des agences et responsables pays	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu		
	Participation du Bénin aux réunions annuelles de gestion du JITAP	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	2003	2005		
Réalisations de JITAP correctement analysées et évaluées et plans d'action ajustés en fonction des paramètres de mise en œuvre, impacts et résultats mesurés	Élaboration de rapports périodiques sur l'état d'avancement du programme au Bénin	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	2003	2005	Suivi des activités selon l'approche basée sur les résultats et ajustements progressifs réalisés des plans de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports périodiques sur l'état d'avancement - Plans de mise en œuvre annuels - Évaluation

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Participation aux évaluations du programme	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	2005	2005		
Capacité du MICPE renforcée pour la gestion de programmes complexes de ATRC	Recrutement d'un jeune cadre pour aider le Point Focal à gérer les programmes en question, dont JITAP	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Mai-04	Mars-05	Ressource de gestion de programmes ATRC formée	Contrat du jeune cadre renouvelé sur ressources propres du MICPE
Pérennisation de la CII	Révision structurelle de la CII Octroi des ressources nécessaires à la CII	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu	CII dotée de prérogatives lui permettant de jouer un rôle de conseiller du Gouvernement en matière de négociations commerciales et de prise de positions sur les questions du SCM.	- Mandat de la CII reconnu officiellement - Budget alloué pour le fonctionnement de la CII - Travaux de la CII utilisés par les négociateurs du Bénin
Pérennisation des centres de références et points nationaux d'information.	Octroi des ressources nécessaires aux centres de référence	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu	Dispositions idoines prises par le Gouvernement du Bénin pour assurer le bon fonctionnement des Centres de référence et des PNI, en les dotant de matériel additionnel et de supports documentaires.	Dotation budgétaire allouée par chaque département ministériel ou institution concerné pour maintenir et renforcer les installations existantes.

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
Pérennisation de la capacité institutionnelle et humaine en matière de SCM, mise en place par JITAP au Bénin	Octroi des ressources nécessaires aux institutions SCM membres de la CII et aux réseaux de formateurs	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières suffisantes octroyées pour permettre d'améliorer le fonctionnement des activités du projet et d'assurer leur pérennité après la période du projet. - Ressources humaines et financières suffisantes allouées par les Ministères concernés sur le budget national et/ou en impliquant d'autres programmes de coopération technique, ainsi que par les autres organisations concernées (organismes, para-étatiques, organisations du secteur privé et des milieux académiques sur leurs budgets respectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports sur l'état d'avancement du projet - Évaluation finale
Synergies utiles assurées avec tous les programmes de coopération technique touchant au SCM	CNP suivant tous les projets et programmes d'assistance technique au Bénin et assurant les complémentarités comme il se doit	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu	Contreparties de JITAP au Bénin collaborant avec les agences et le Coordinateur du Programme afin d'établir les liens utiles pour assurer les synergies.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports sur l'état d'avancement du projet-Évaluation finale

Produits	Activités	Organisations d'exécution	Contreparties Nationales	Période		Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)	Indicateurs de performance
				Début	Fin		
Institutions assistées par JITAP mises en réseau et renforcées dans leurs rôles respectifs	Prise en compte par le Gouvernement des travaux et suggestions faites par les institutions membres de la CII	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Fév-03	Continu	Institutions de contrepartie de JITAP renforcées pour jouer leur rôle dans la prise de décision gouvernementale en matière de politique et de négociations commerciales	- Rapports sur l'état d'avancement du projet - Évaluation finale
Module 1 – CII, Négociations du SCM et politique commerciale							
Boîte à outil du module 1 remise au Bénin et formation sur son utilisation complétée	Participation à l'atelier régional pour la formation à l'utilisation de la boîte à outils	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII	17-mai-04	19-mai-04	CII et groupes de travail installés pour assister JITAP et d'autres initiatives de développement du commerce à créer et développer une capacité nationale en SCM	- Facilité d'utilisation des outils fournis pour le module 1 - Questions de négociations suivies par toutes les parties prenantes et leurs points de vues reflétés dans les positions de négociation
	Organiser une formation à l'utilisation de la Boîte à outil du module pour la CII et ses sous-comités	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII				
Stratégies et plan de travail de la CII adoptés pour la durée du projet	Missions techniques de consultation portant sur la définition des objectifs, des stratégies et des positions de négociation, ainsi que sur la préparation de propositions, avec une attention particulière sur le programme de travail de Doha.	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	2004		Stratégies et plan de travail de la CII et des sous groupes pour 2004 disponibles	

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Révision structurelle de la CII pour une meilleure représentation et participation des différentes parties prenantes						
	Appui à la Commission Inter-Institutionnelle chargée du suivi et de la mise en œuvre des Accords de l'OMC	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	2003	Continu		
	Elaboration des programmes des groupes de travail sur l'agriculture, les services, l'ADPIC, les questions nouvelles	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	2004			
	Réunions des groupes de travail sur l'agriculture, les services, les ADPNC, les questions nouvelles en vue de l'exécution du programme de travail						
	Réunions des groupes de travail sur l'agriculture, les services, les ADPIC et les nouvelles (synthèse des travaux)						
	Réunion de validation des programmes des groupes de travail de la CII						
	Réunions de la Commission Inter-Institutionnelle chargée du suivi et de la mise en						

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	œuvre des Accords d l'OMC						
	Retraite de la CII						
	Analyser et développer les positions de négociations commerciales du Bénin, en particulier sur l'agenda des négociations de Doha	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII				Positions de négociation formulées par la CII dans le cadre de son agenda
	Réaliser des études sur des questions en cours de négociation par les sous-comités et les experts nationaux	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	2004		CII appuyée pour créer et développer une capacité de négociation dans les domaines de l'agriculture et des services.	Allocations budgétaires du Gouvernement et des autres partenaires pour le fonctionnement de la CII et de ses sous-comités
	Sensibiliser les autorités du Bénin et les autres partenaires du projet d'allouer des ressources humaines et financières à la CII et ses sous-comités	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	A déterminer		Institutionnalisation et pérennisation du travail de la CII	
Membres de la CII formés en techniques de négociation commerciale, en notifications et les divers sujets de négociation	Participation des membres de la CII à l'atelier sur les techniques de négociation organisé par JITAP (module 3)	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	A déterminer, sur demande		- Formateurs et professionnels formés sur les techniques de négociation commerciale	- Positions de négociation à l'OMC plus cohérentes - Papiers de position notifiés à l'OMC
	Activités de formation sur l'agriculture, les subventions et mesures compensatoires, évaluation en douane		MICPE, CII	A déterminer, sur demande			

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Formation sur le règlement des différends, les marchés publics et la concurrence						
	Activités de vulgarisation des accords de l'OMC et dissémination de l'information pour les hauts fonctionnaires						
Environnement des affaires au Bénin (lois et règlements) mis en conformité avec les règles de l'OMC	Inventaire des lois et des règlements et évaluation des besoins pour l'adaptation de l'environnement d'affaires aux règles de l'OMC	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	2004		- Besoins de réforme des lois identifiés et plan d'action adopté	- Lois et règlements réformés - Rapports sur l'état d'avancement - Évaluation
	Assistance technique sur les sujets légaux pour mettre en conformité les textes nationaux avec les règles de l'OMC	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	A déterminer, sur demande			
Obligations de notification à l'OMC, mises à jour	Assistance dans l'élaboration des notifications que le pays doit réaliser en connexion avec sa participation à l'OMC et sur la mise à jour des notifications.	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII			- Formateurs et professionnels formés sur les notifications - Obligations de notification à jour.	- Notifications faites à l'OMC - Rapports sur l'état d'avancement - Évaluation

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
Impact évalué des politiques de libéralisation de certains secteurs sur l'économie nationale (produits et services) et recommandations de réforme de ces secteurs	Étude d'impact des politiques de libéralisation économique des services (services relatifs au tourisme et aux voyages, services de transport, services de communication et services financiers) et formulation de recommandations de réforme	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	2004		Évaluation d'impact réalisée et recommandations formulées	Compréhension élargie des enjeux de la libéralisation
	Étude d'impact des politiques de libéralisation économique des produits de base et formulation de recommandations de réforme	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	2004			
Module 2 – Mise sur pied et consolidation des Centres de Référence et Points Nationaux d'Information sur le SCM							
Boîte à outils du Module 2 remise au pays et formation complétée	Organisation de la formation pour l'utilisation de la Boîte à outils du module 2	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, CRCD, Contreparties sélectionnées	Avril-04	Déc-04	Compétence dans l'utilisation de la Boîte à outil du module 2 établie	Facilité d'utilisation des outils du module 2

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
<p>- Renforcement des centres de référence au MICPE, (usage officiel) au CBCE (usage de la communauté des affaires établi sous JITAP I et renforcé par les moyens propres du CBCE) ainsi que du PNI sur les OTC (CEBENOR)</p> <p>- Mise sur pied d'un centre de référence à l'Université d'Abomey Calavi (pour les milieux académiques), ainsi que des points nationaux d'information sur les MSP à la DAGRI, sur les ADPIC au CENAPI, et sur les services (organisation hôte à déterminer)</p>	<p>- Fourniture d'équipements et de la documentation complémentaires au MICPE</p> <p>- Fourniture d'équipements et de la documentation complémentaires au CBCE au besoin</p> <p>- Fourniture d'équipements et de la documentation à l'Université d'Abomey Calavi</p> <p>- Fourniture d'équipements et de la documentation complémentaires au PNI sur les OTC au CEBENOR,</p> <p>- Fourniture d'équipements et de la documentation aux PNI sur les MSP à la DAGRI, au PNI sur l'ADPIC au CENAPI et au PNI sur les services</p> <p>- Connections haut débit aux centres de référence et PNI</p> <p>- Maintenance des équipements et connections Internet pour les Centres de référence et PNI"</p>	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, Université d'Abomey Calavi	Avril-04	Déc-04	<p>- Centre de référence du milieu universitaire établi et opérationnel</p> <p>- Centre de référence pour le secteur privé et les entreprises établi et opérationnel</p>	<p>Deux nouveaux centres de référence créés</p> <p>Centres de référence et PNI existants et à créer rendus opérationnels</p>

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Mettre en place des PNI sur les MSP, l'ADPIC et sur les Services	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, Contreparties sélectionnées	Avril-04	Déc-04	PNI sur les MSP, sur l'ADPIC et sur les services établis et opérationnels	Trois Nouveaux PNI créés
	Mise à jour et utilisation de base de donnée Nationale sur les OTC au CEBENOR	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, CEBENOR	Avril-04	Déc-04	Base de données nationale sur les OTC mise à jour et utilisée	Base de données nationales sur les OTC mise à jour
	Mobiliser des ressources pour la pérennisation des activités des centres de référence et PNI	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII	Avril-04	Déc-04	Ressources pour la pérennisation des activités des centres de référence et des PNI disponibles	Volume de ressources obtenues
	Renouvellement / renforcement des équipements et de la documentation technique récente sur le SCM des centres de référence au MICPE et au CBCE (documentation seulement)	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, CBCE, CEBENOR	Avril-04	Déc-04	Équipement et Documentation à jour	Équipements et documentation sur le SCM fournis dans les centres de référence et les PNI existants
Programme d'activité pour chaque CR et PNI élaboré et mis en œuvre	Programme de dissémination de l'information élaboré, adopté et mis en œuvre dans chaque secteur: OTC, MSP, ADPIC, Services	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, DAGRI, CENAPI, CPI-Bénin Université d'Abomey Calavi	Avril-04	Déc-04	PNI s assurent le rôle de formation, information et veille stratégique dans leurs secteurs respectifs	Rapports et évaluations
Renforcement des capacités humaines des centres de référence et des PNI	Former les gestionnaires des centres de référence et des PNI	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CRCDD, Contreparties sélectionnées	Avril-04	Déc-04	Compétence des responsables des centres de référence et des PNI créés	Nombre de personnes formées pour gérer les centres de référence et les PNI et leur emploi effectif

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Ateliers sous-régionaux pour la formation des responsables des Centres de Référence et des PNI sur la gestion et la diffusion des documents et de l'information	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, CRCD	Avril-04	Déc-04	Compétence des responsables des centres de référence et des PNI créés	Nombre de personnes formées pour gérer les centres de référence et les PNI et leur emploi effectif
	En rapport avec le module 3, formation en gestion et en contrôle de qualité à l'exportation	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, CRCD, DAGRI	Avril-04	Déc-04	Compétence sur la gestion de la qualité à l'exportation établie	Nombre de personnes formées pour gérer les centres de référence et les PNI et leur emploi effectif
	Formation en matière d'attestation de conformité d'élaboration des normes nationales d'emballage et d'étiquetage de produits	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, CRCD, DAGRI, CENAPI	Avril-04	Déc-04	Compétence en élaboration de normes d'emballages et d'étiquetage de produits établie	Nombre de personnes formées pour gérer les centres de référence et les PNI et leur emploi effectif
Centres de références et PNI doté de programmes et des moyens de dissémination de l'information sur le SCM	Établir et pérenniser les connexions Internet des centres de référence et des PNI de JITAP au Bénin	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, Contreparties sélectionnées	Avril-04	Déc-04	Connexions Internet des centres de référence et des PNI établies	Nombre de connexions Internet établies
	Établir des sites web pour chaque centre de référence et PNI et les interconnecter à travers la plate-forme JITAP	CCI/CNUCED/OMC				Sites web des centres de référence et des PNI établis et interconnectés à travers la plate-forme de JITAP	Nombre de sites web établis
	Élaborer des programmes de dissémination de l'information y compris des bulletins d'information périodiques	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, Contreparties sélectionnées	Continu		Programmes de dissémination de l'information commerciale élaborés et appliqués	Volume d'information sur le SCM fournie aux partenaires de JITAP dans le pays

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
Renforcement des réseaux et infrastructures d'information sur le SCM au Bénin	Disséminer l'information commerciale du SCM auprès des utilisateurs cibles	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CNP, CII, Contreparties sélectionnées	Continu		Information commerciale sur le SCM disséminée auprès des utilisateurs	Taux de fréquentation des centres de référence et des PNI
Module 3 – Renforcement de la base de connaissances en SCM							
Boîte à outils du Module 3 réalisée et remise au pays	Livraison de la boîte à outil du Module 3	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII	Oct-04	Déc-04	Outils de formation livrés selon les besoins prioritaires	Disponibilité des outils de formation contenus dans Module 3 pour les utilisateurs cibles
Formation sur l'utilisation du Module 3	Ateliers (régionaux/locaux) pour former les formateurs à la compréhension et l'utilisation de différents outils de formation du module 3	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII/CRCD/Contreparties sélectionnées	Oct-04	Déc-04	Compréhension et utilisation de la boîte à outil par les partenaires établies	Facilité d'utilisation des outils du Module 3, y compris le matériel adopté pour usage local
Matériel de formation générique du module 3 adapté à l'utilisation pour les formateurs et professionnels béninois	Adaptation du matériel didactique de la Boîte à outils du module 3 : définition des priorités et des termes de référence, recrutement des consultants nationaux, adaptation du matériel pédagogique, échange de matériel pédagogique avec d'autres pays JITAP	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII/CRCD/Contreparties sélectionnées	Juil-04	Fin 2005	Matériel adapté	Qualité et quantité du matériel de formation adapté aux besoins du pays

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
Réseau de formateurs et de professionnels sur les sujets du SCM et les Accords de l'OMC renforcé	Formation générale de tous les membres du CNP, de la CII et des institutions partenaires sur les règles du SCM, donnée par des personnes ressources des agences basées à Genève	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII/CRCD/Contreparties sélectionnées			- Réseau des formateurs et professionnels SCM consolidé - Sessions de formation données aux membres du réseau de formateurs et de professionnels du SCM	- Statuts de l'association de formateurs - Bureau constitué et actif - Plan de travail et budgets
Participation de formateurs et professionnels béninois aux activités de formation organisées par JITAP à l'échelle globale du programme							
Formateurs, négociateurs et professionnels du SCM formés	Atelier régional de formation de formateurs et de négociateurs sur les techniques de négociation en SCM	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII	27-Sept-04	1-Oct-04	- Négociateurs formés en techniques de négociation en agriculture, en stratégies de négociation et en formulation des positions de négociation - Groupes de formateurs et professionnels béninois formés sur les sujets prioritaires du SCM (généralistes et spécialistes) - Participation effective réalisée aux activités de formation du programme	- Nombre de formateurs formés - Nombre de négociateurs formés - Formateurs et négociateurs impliqués dans le processus du SCM - Rapports sur l'état d'avancement - Évaluation
	Atelier de formation sur le SCM à l'intention des médias	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII	2005	2005		
	Atelier de formation sur le SCM à l'intention des femmes	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII	2005	2005		

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Atelier régional sur l' Accord et les négociations en agriculture, l'agriculture et les subventions.	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties sélectionnées	2005	2005		
	Atelier régional sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP)	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties sélectionnées	2005	2005		
	Atelier sous-régional sur l' Accord et les négociations sur les services.	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties sélectionnées	2005	2005		
	Atelier sous-régional sur l' Accord et les négociations sur les OTC.	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties sélectionnées	2005	2005		
	Atelier sous-régional sur l' Accord et les négociations sur l' ADPIC.	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties sélectionnées	2005	2005		
	Atelier sous-régional sur l' Accord et l' accès aux marchés pour les produits non agricoles	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties sélectionnées	2005	2005		
	Atelier sous-régional sur la valeur en douane et les règles d'origine	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties sélectionnées	2005	2005		
	Atelier sous-régional sur méthodes pédagogiques et les approches de mise en place	CCI/CNUCED/ OMC	MICPE/CNP/ CII/CRC/ Contreparties	2005	2005		

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	de capacités dans le domaine du SCM		sélectionnées				
	Cours sur l'analyse de l'impact des accords du SCM au niveau des politiques, des aspects de développement, des aspects légaux et de l'environnement des affaires	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/CII/CRCD/Contreparties sélectionnées	2005	2005		
Activités locales de formation organisées par le réseau de formateurs							
Membres de la CII formés en techniques de négociation commerciale, en notifications et les divers sujets de négociation	Participation des membres de la CII à l'atelier sur les techniques de négociation organisé par JITAP (module 3)	CCI/CNUCED/OMC	MICPE, CII	A déterminer, sur demande		- Formateurs et professionnels formés sur les techniques de négociation commerciale	- Positions de négociation à l'OMC plus cohérentes - Papiers de position notifiés à l'OMC
	Activités de formation sur l'agriculture, les subventions et mesures compensatoires, évaluation en douane		MICPE, CII	A déterminer, sur demande			

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Formation sur le règlement des différends, les marchés publics et la concurrence						
	Activités de vulgarisation des accords de l'OMC et dissémination de l'information pour les hauts fonctionnaires						
Appui fourni aux institutions de formation qui établissent des modules de formation sur le SCM	Introduction des modules de formation en SCM à l'Université d'Abomey, à l'École Nationale d'Économie Appliquée et de Management et dans d'autres instituts de formation spécialisés en politique commerciale	CCI/CNUCED/OMC	Contreparties dont l'Université, les écoles de commerce et les centres de recherche	2003	Continu	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialisation accrue en matière de SCM par les instituts de formation - Capacités créées dans la préparation d'un syllabus de cours pour formation universitaire locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'institutions de formation appuyées par le projet - Nombre de cours sur les sujets du SCM donnés à l'Université d'Abomey Calavi et dans les Établissements de formation en commerce international - Syllabus intégré dans la formation universitaire locale

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Appui dans le développement d'un syllabus de cours en vue de consolider ou de créer un cours de commerce multilatéral soit autonome soit comme partie d'un autre cours apparenté.	CCI/CNUCED/OMC	Contreparties dont l'Université, les écoles de commerce et les centres de recherche	2004	2005		
Appui accordé à la création et à la mise en opération d'un centre de formation sur le SCM à la Chambre de Commerce	Étude de faisabilité pour un centre de formation par la Chambre de Commerce (sans implication financière de JITAP)	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CRCO / CNP	2004	2005	Identification des besoins pour la mise en place du centre et assistance technique Étude de faisabilité disponible	
Ateliers techniques sur le SCM organisés dans le pays	Ateliers nationaux et sessions de formation et de diffusion selon les priorités définies par le CNP, en particulier les membres de la CII	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CRCO / CNP	2004	2005	Capacités techniques accrues pour les contreparties concernées	Nombre et qualité des ateliers techniques organisés sur le SCM à l'initiative du Bénin
Module 4 – Stratégies sectorielles pour les biens et services							
- Capacité de l'ESC consolidée pour l'utilisation de la Boîte à outil du module 4 en vue de la formulation de stratégies sectorielles d'exportation	Formation de l'ESC à la méthodologie de formulation de stratégie sectorielle et à l'utilisation de la boîte à outils du module 4	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CBCE	Déc-03	Juin-04	méthodologie et outils présentés dans le cadre du module 4, utilisé au niveau national pour guider le travail de développement de stratégies sectorielles et nationales	utilisation des outils du module 4 pour développer d'autres stratégies sectorielles

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Préparation par l'ESC d'une matrice de marchés intéressants pour les exportations du pays, en utilisant les outils de la Boîte à outils du module 4	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CNP/	Déc-03	Juin-04		
	Symposium national sur le développement des exportations pour discuter et adopter le rapport de la matrice ci-haut	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/GCS S/ESC	Mars-04	Oct-04		
	Sélection de secteurs prioritaires (biens et services) pour la formulation de la stratégie à moyen terme		Contreparties JITAP institutions universitaires et de recherche, etc.	Mars-04	Sept-04		
	Réalisation du document de stratégie nationale d'exportation et du plan d'actions prioritaires		MICPE/GCS S/ESC	Mars-04	Sept-04		document de stratégie nationale d'exportation validé et adopté au niveau national
	Adoption des plans de travail par les GPSS et les ESC à travers des partenariats des secteurs public et privé	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CBC E/CII/GCSS	Nov-04	Nov-04		plan de mise en œuvre de la stratégie nationale d'exportation avec spécifications de liens avec les stratégies sectorielles développées
	Organisation d'un atelier de lancement du travail de développement de la stratégie sectorielle		MICPE/CBC E/ESC/GCSS	Nov-04	Déc-04		

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
- Stratégie sectorielle d'exportation formulée pour les secteurs du manioc et ses dérivés	Réalisation de l'étude diagnostique du secteur du manioc et dérivés	CCI	MICPE/CBC E/ESC	Déc-03	Déc-03	Une stratégie nationale avec un plan d'actions prioritaires complétée et adoptée au niveau national	intégration du document de la stratégie sectorielle d'exportation du manioc et ses dérivés dans la stratégie nationale de développement des exportations
	Organisation du tour d'orientation des marchés pour le manioc et ses dérivés		CBCE/ESC	Janv-04	Mai-04	Un partenariat public-privé et un calendrier de travail pour la mise en œuvre du plan d'actions avec indication des besoins d'assistance	calendrier de mise en œuvre du plan d'action
	Formulation de stratégie sectorielle d'exportation du manioc et ses dérivés et du plan d'action	CCI	CBCE/ESC	Avril-04	Avril-04		initiation de la mise en œuvre des actions prioritaires
	Organisation d'un symposium national de validation de la stratégie sectorielle d'exportation du manioc et dérivés		MICPE/CBC E/ESC/GCSS	Janv-04	Juin 04		
	Vulgarisation du document de stratégie de l'anacarde		MICPE/CBC E/ESC/GCSS	Juin-04	Juin-04		
Stratégie sectorielle pour le secteur des noix de cajou perfectionnée et mise en oeuvre	Mise en oeuvre d'actions prioritaires de la stratégie sur la noix de cajou	CCI/CNUCED/OMC	MICPE/CBC E/ESC/GCSS	Dec-03	Déc-04	développement des exportations de noix de cajou du Bénin et diversification des marchés acheteurs	- Documents de stratégies d'exportation - Rapports d'avancement - Évaluation

Produits	Activités	Organisations d'exécution	Contreparties Nationales	Période		Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)	Indicateurs de performance
				Début	Fin		
	Organisation du tour d'orientation de marché au Vietnam pour le renforcement de la coopération sud-sud pour le secteur de l'anacarde.		MICPE/CBC E/ESC/GCSS	Dec-03	Dec-04		
Module 5 – Mise en réseau et synergies du programme							
Boîte à outils du module 5 réalisée et remise au Bénin	Atelier sous-régional de lancement du module 5	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Comité National de Pilotage	Mai-04	Sept-04	Capacité de mise en œuvre autonome améliorée des activités du module 5 par les institutions et personnes impliquées dans le module	Disponibilité de la boîte à outils avec les personnes et institutions utilisatrices
Étude de faisabilité des portails JITAP réalisée couvrant notamment le Bénin	Suivi de l'étude menée au niveau de la Coordination du Programme	CCI/CNUCED/OMC	Comité National de Pilotage	Mai-04	Sept-04	Réseau des institutions et des infrastructures du SCM au Bénin constitué	Concept de mise en réseau à travers les portails JITAP mis en pratique
Formation sur l'utilisation du module V	Atelier national de lancement du module 5	CCI/CNUCED/OMC	Comité National de Pilotage	Oct-04	Oct-04	Réseau des institutions et des infrastructures du SCM au Bénin constitué	Facilité d'utilisation des outils du module 5 par les personnes et institutions utilisatrices
Étude de faisabilité des sites web du Bénin effectuée et besoins identifiés en la matière pour leur création / consolidation dans le cadre du module 5 de JITAP	Identification du consultant national et adoption de ses termes de référence	CCI/CNUCED/OMC	Comité National de Pilotage	Sept-04	Oct-04	Besoins spécifiques du pays définis et approches spécifiques élaborées, y compris le mécanisme de coordination et de pérennisation de la mise en réseau	Définition du réseau d'institutions nationales et d'infrastructures du SCM au Bénin et des mécanismes de travail conjoint.
	Élaboration de l'étude de faisabilité des sites web du Bénin et adoption par le CNP	CCI/CNUCED/OMC	Comité National de Pilotage	Oct-04	Oct-04		

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
Infrastructure institutionnelle des sites web créée et pérennisée	Création du Sous-Comité de Coordination et des Synergies et adoption de ses modalités de fonctionnement	CCI/CNUCED/OMC	Comité National de Pilotage	Oct-04	Oct-04	Mécanismes de gestion du réseau de sites web mis au point en vue de la pérennisation après JITAP	Sites continuent de fonctionner après la sortie de JITAP
Plate-forme de JITAP créée (portails web)	Suivi de la mise sur pied de la plate-forme au niveau de la Coordination du Programme; Suivi de la mise en opération du site web de JITAP pour devenir un site multi-portails tel que spécifié dans le document de présentation du module 5 et fourniture des informations et des liens du Bénin, selon l'étude de faisabilité	CCI/CNUCED/OMC	Sous-Comité de Coordination et de Synergies	Sept-04	Déc-04	Nœud central de connexion établi	- Plate-formes JITAP en opération et utilisation interactive claire - Facilité d'accès et volume important d'informations échangées à travers la plate-forme substantive de JITAP
Assistance prodiguée par JITAP pour la mise en place de sites web spécifiques (équipements, connexions Internet, contenu, mises à jour)	Acquisition du serveur et du matériel informatique pour renforcer les sites substantifs au Bénin	CCI/CNUCED/OMC	Sous-Comité de Suivi des Synergies	Nov-04	Janv-05	Outil de mise en réseau puissant mis sur pied au niveau du pays	Matériel mis à disposition et manuels d'usage remis aux utilisateurs
Site web de la Commission Inter-Institutionnelle créé ou consolidé et connecté au site du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, ainsi qu'aux sites appropriés dans les autres pays JITAP à travers la plate-forme www.jitap.org et connecté	Création du site et désignation de son administrateur	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Comité Inter-institutionnel	Nov-04	Janv-05	Site web national créé et renforcé et intégré dans le réseau local tel qu'approprié	Existence du réseau d'institutions nationales et d'infrastructures du SCM impliquées dans la CII au Bénin et de connections avec les autres sites équivalents dans les autres pays JITAP

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Mise en opération et pérennisation du site	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Comité Inter-institutionnel	Nov-04	Janv-05	Site web national créé et renforcé et intégré dans le réseau local tel qu'approprié	
Site web des centres de référence et des PNI créé ou renforcé et connecté aux sites appropriés dans les autres pays JITAP à travers la plate-forme www.jitap.org	Création du site et désignation de son administrateur	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Organismes hôtes des centres de référence et des PNI	Nov-04	Janv-05	Site web national créé et renforcé et intégré dans le réseau local tel qu'approprié	Existence du réseau de centres de référence et de PNI au Bénin et de connections avec les autres sites équivalents dans les autres pays JITAP
	Mise en opération et pérennisation du site	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Organismes hôtes des centres de référence et des PNI	Nov-04	Janv-05		
Site web du réseau de formateurs et professionnels en SCM créé ou consolidé et connecté aux sites appropriés dans les autres pays JITAP à travers la plate-forme www.jitap.org	Création du site et désignation de son administrateur	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Organismes hôtes des centres de référence et des PNI	Nov-04	Janv-05	Site web national créé et renforcé et intégré dans le réseau local tel qu'approprié	Existence du réseau de centres de référence et de PNI au Bénin et de connections avec les autres sites équivalents dans les autres pays JITAP
	Mise en opération et pérennisation du site	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Organismes hôtes des centres de référence et des PNI	Nov-04	Janv-05		

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
Site web des équipes sectorielles de contrepartie, créé ou consolidé et connecté aux sites appropriés dans les autres pays JITAP à travers la plate-forme www.jitap.org	Création du site et désignation de son administrateur	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Organismes hôtes des centres de référence et des PNI	Nov-04	Janv-05	Site web national créé et renforcé et intégré dans le réseau local tel qu'approprié	Nombre de réunions régionales et de tous les pays JITAP tenues
	Mise en opération et pérennisation du site	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / Organismes hôtes des centres de référence et des PNI	Nov-04	Janv-05		
Synergies renforcées parmi les contreparties JITAP dans tous les pays couverts	Mettre en réseau via le CDF la CII, les centres de référence et les PNI nationaux, le réseau de formateurs et de professionnels du SCM, le milieu des affaires et le monde académique du Bénin pour échanger sur les sujets du SCM	CCI/CNUCED/OMC	CNP / SCSS Organismes hôtes des centres de référence et des PNI	Déc-04	Continu	Échanges d'expériences et synergies entre les professionnels du SCM dans les pays JITAP et avec le reste du monde, y compris parmi les chercheurs et les acteurs de la société civile et des milieux académiques	- Existence de tels échanges et cas de succès en matière d'assistance mutuelle - Facilité d'accès et volume d'informations de la plate-forme substantive de JITAP
Participation effective du Bénin (particulièrement la CII) aux vidéo-conférences ou web-conférences sur le SCM organisées par le programme	Participation aux discussions en ligne avec des thèmes et questions pertinents, en coordination avec les sous-comités	CCI/CNUCED/OMC	CNP / CII	Depuis JITAP I	Continu	- Partenaires informés sur les lois, les problèmes de l'OMC et les droits de chaque partie, ainsi que des opportunités existantes - Positions nationales de négociation mieux formulées et plus efficaces	

<i>Produits</i>	<i>Activités</i>	<i>Organisations d'exécution</i>	<i>Contreparties Nationales</i>	<i>Période</i>		<i>Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
				Début	Fin		
	Participation à une vidéo-conférence à l'intention des débutants en matière de SCM, sur les aspects politiques et des affaires, ainsi que sur le fonctionnement du programme de Doha	CCI/CNUCED/OMC	CNP / CII	Janv-05	Janv-05		
	Participation à la vidéo-conférence sur l'impact et les implications au niveau des politiques commerciales et du secteur des affaires ainsi que sur les enjeux des négociations en SCM	CCI/CNUCED/OMC	CNP / CII	Fév-05	Fév-05		
Participation effective du Bénin aux réunions globales et thématiques sous-régionales et de l'ensemble des pays JITAP	Représentation du Bénin à ces réunions, selon les thèmes, les termes de référence et les critères de participation	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Janv-03	Continu	Renforcement de la base de connaissances sur le SCM, échange d'expériences entraide mutuelle et pérennisation des capacités	Qualité des contributions du Bénin aux dites réunions
Liaison assurée des principales organisations commerciales et partenaires nationaux du programme avec le Forum Exécutif, le World Trade Net du CCI et d'autres programmes et réseaux de la CNUCED et de l'OMC	Incorporation des membres des réseaux spécifiques du Bénin dans les activités relevant du Forum Exécutif, du World Trade Net et autres réseaux du CCI ainsi que d'autres programmes et réseaux de la CNUCED et de l'OMC	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Continu	Continu	Contribution à la pérennisation des capacités SCM et implication des réseaux du Bénin dans le flux d'idées et d'échanges sur le SCM	Nombre de structures nationales du SCM mises en liaison avec les programmes et réseaux des Agences (CCI, CNUCED et OMC)

Produits	Activités	Organisations d'exécution	Contreparties Nationales	Période		Résultats attendus (Gestion Basée sur les Résultats)	Indicateurs de performance
				Début	Fin		
Nouvelles SCM et expérience / bonnes pratiques du Bénin connues dans les autres pays JITAP	Fourniture de contributions et d'information au Bulletin d'information du programme	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Juin-04	Continu	Contribution du Bénin assurée dans le bulletin d'informations JITAP représentatif des pays participant au programme	Présence d'articles sur les activités JITAP au Bénin dans le Bulletin d'information et sur le CDF
Dimension de l'intégration régionale prise en compte dans JITAP, selon les priorités des pays, notamment du Bénin	Participation effective du Bénin à l'Atelier JITAP sur la mise en place de capacités SCM dans le contexte de l'intégration sous-régionale en Afrique	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Mai-04	Mai-04	Incorporation de la dimension d'intégration régionale dans les activités de JITAP assurée, y compris les priorités du Bénin	Rapport de l'atelier
Capacité des pays JITAP, notamment celle du Bénin, renforcée pour tirer avantage des potentiels d'externalisation en matière de commerce électronique et renforcement des réseaux en la matière.	Participation effective du Bénin à l'Atelier JITAP sur le renforcement des capacités dans le commerce électronique et sur les potentiels d'externalisation	CCI/CNUCED/OMC	MICPE / CNP	Oct-04	Nov-04	Plan de travail pour le développement du commerce électronique en Afrique adopté, y compris une prise en compte des potentiels et priorités du Bénin	Rapport de l'atelier
Réseau de formateurs et de professionnels en SCM contribuant à la dissémination de l'information et à la formation des utilisateurs des accords OMC et autres arrangements pertinents en matière de commerce international	Constitution et renforcement de l'association de professionnels et formateurs en SCM au Bénin	CCI/CNUCED/OMC	Réseau de formateurs et de professionnels SCM, avec l'appui du CNP	Janv-03		Cadre d'action créé pour les formateurs et professionnels du SCM en tant qu'outil de pérennisation de la capacité SCM mise en place	- Documents de création du réseau - Plan de travail et ressources

Annexe 1 : Liste des personnes consultées pour la préparation du document de projet JITAP-Bénin

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Institution</i>	<i>Adresse</i>	<i>Ville Pays</i>	<i>Dates des rencontres</i>	<i>Tél./ Portable</i>	<i>Fax</i>	<i>e-mail</i>
Antoine AGBADOME	Directeur	Direction du Commerce Extérieur ; Point Focal de JITAP		Cotonou/Bénin		+ 229 30 70 42	+ 229 30 70 42	mcatdce@intnet.bj
Jean TCHOUGBE	Directeur	Centre Numérique de l'Université d'Abomey Calavi		Abomey Calavi/Bénin	19/12/2003	+229 35 06 32	+229 35 06 32	tchougbe@auf.org
Mathieu GIANNECCH INI	Assistant du Directeur	Centre Numérique de l'Université d'Abomey Calavi		Abomey Calavi/Bénin	19/12/2003	+229 35 06 32	+229 35 06 32	Mathieu.gianneccchini@auf.org
Paulin DJAKPO		CPI - Bénin		Cotonou/Bénin	18/12/2003	+ 229 42 47 40		
Juliette AYITE	Directrice	CENAPI		Cotonou/Bénin	18/12/2003	+ 229 31 02 40		
François ADANDE		CENAPI		Cotonou/Bénin	18/12/2003	+ 229 31 02 40		
Roland ZOGLOBOSS OU		Direction de l'Agriculture		Cotonou/Bénin	18/12/2003	+ 229 21 32 90 + 229 95 65 61		
Dominique DOKOU	Directeur	CBCE		Cotonou/Bénin	01/01/2004	+ 229 30 35 48	+ 229 30 04 36/30 13 20/30 13 97	cbce@intnet.bj
Henri GOUTHON	Président	CNEX		Cotonou/Bénin	03/01/2004	+ 229 30 07 02	+ 229 30 00 47	ghbenin@bow.intnet.bj
Claude LALEYE	Directeur	CEBENOR		Cotonou/Bénin	23/01/2004	+ 229 30 10 36		
Clémentine FRANCISCO	Secrétaire Générale	ADEX		Cotonou/Bénin	03/02/2204	+ 229 31 78 21	+ 229 31 78 22	adex@intnet.bj
Yaovi GAGNON	Directeur	DG/DDI		Cotonou/Bénin	03/02/2204	+ 229 31 29 33 + 229 95 41 19		gognonvi@yahoo.fr

Annexe 2 : Composition du Comité National de Pilotage

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
Dominique FIFATIIN	Directeur	Direction de la Prospective et de la Programmation (DPP/MICPE)		+229 08 80 30	229 30 64 33	
Antoine .S AGBADOME	Directeur	Direction du Commerce Extérieur/MICPE		+ 229 30 70 26 + 229 94 14 06	+229 30 70 42	agbadom@yahoo.fr
Pascal B. HOUSSOU	Directeur Adjoint		+229 30 70 42 + 229 90 07 26	+229 30 70 42	mcatdce@intnet.bj	
Ernestine ATTANASSO	Responsable du Centre de référence du MICPE		+ 229 30 70 26 + 229 90 98 22	+229 30 70 42	attanasso@hotmail.com	
Marie Louise AKATI	Attachée des services Financiers		+ 229 30 70 42	+229 30 70 42	mlakati@yahoo.fr	
Dominique DOKOU	Directeur	Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE/MICPE)	Place du Souvenir 01 BP 1254 Cotonou	+ 229 30 35 48	+229 30 04 36	cbce@intnet.bj
Sègnon QUENUM	Directeur	Observatoire des Opportunités d'Affaires du Bénin (OBOPAF/MICPE)		+ 229 30 95 31	+229 30 95 32	obopaf@intnet.bj
HAKPONDE Eustache	Chef Division OMC	Direction de la Coordination des Ressources Extérieures, Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement (DCRE/MCPPD)		+229 30 11 59		hakponde@yahoo.fr
Chakirou TIDJANI	Secrétaire Général	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)	01BP31 Cotonou	+ 229 31 20 81 + 229 31 24 57 + 229 31 12 38	+229 31 32 99	ccib@bow.intnet.bj

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
Henri GOUTHON	Président	Conseil National pour l'exportation (CNEX)		+229 30 07 02	+ 229 30 00 47	ghbenin@bow.intnet.bj
AGOSSOU Corneille	Représentant Résident du PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)		+ 229 31 30 45		
	Représentant Résident de la Banque mondiale	Banque Mondiale				
Wyss HANSPOFER	Directeur Résident Adjoint	Coopération Suisse au Bénin		+229 30 14 68	+229 30 08 96	cotonou@sdc.net
Pieter BLUSSE	Deuxième Secrétaire	Ambassade des Pays Bas au Bénin		+229 31 87 23	+229 31 87 22	COT@MINBUZA.N
Toussaint HOUENINVO		Cellule d'Analyse de Politique Economique		+229 30 68 09	+229 30 68 18	cape@leland.bj
Zanou Edmé René		Secrétariat Technique du Programme d'Ajustement Structurel				
Alban HELIHO		Conseil National du Patronat				
Mamadou CHABI		Chambre d'Agriculture		+ 229 33 72 88		
Représentant de l'Ambassade de France		Ambassade de France				
Abdelkrim BEN FADHL		Coordinateur du Programme Intégré Conjoint d'Assistance technique (JITAP)	Centre du Commerce International (CCI) Palais des Nations 1211 Genève/CH	+ 41 22 730 03 59	+ 41 22 730 05 70	benfadhl@intracen.org

Annexe 3 : Institutions partenaires dans les activités JITAP à compléter par le Pays

<i>Institution de Contrepartie</i>	<i>Site web</i>	<i>Nom de la personne ressource</i>	<i>E-Mail</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE)		Jocelyne Julie ZINSOU			
- Ministère des Finances et de l'Economie (MFE)		Stéphane ADJOVI		229 30 06 73	
- Ministère de l'Agriculture et des Pêches (MAEP)		René CAKPO	dpqc@intnet.bj	229 31 29 96	
- Commission Inter-Institutionnelle chargée de la mise en application des accords de l'OMC (CII)		Antoine AGBADOME Pascal HOUSSOU Ernestine ATTANASSO	Agbadome@yahoo.fr mcatdece@intnet.bj attanassofe@hotmail.com	229 30 70 26	229 30 70 42
- Centre béninois du Commerce Extérieur (CBCE)		Dominique F. DOKOU	cbce@intnet.bj	229 30 35 48	229 30 04 36
- Observatoire des Opportunités d'Affaires (OBOPAF)		Segnon QUENUM	obopaf@intnet.bj	229 30 95 31 / 229 30 95 33	299 30 95 32
- Chambre du Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB)		Chakirou TIDJANI, Joëlle GOUSSANOU	ccib@bow.intnet.bj	229 31 20 81	229 31 22 99
- Centre National pour l'Exportation (CNEX)		Henri Jean Claude GOUTHON	ghbenin@bow.intnet.BJ	229 30 07 02	229 30 00 47
- Chambre d'Agriculture du Bénin		Mamadou CHABI	cab@intnet.bj	229 33 72 88	
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)		Corneille AGOSSOU			
- Banque Mondiale					

<i>Institution de Contrepartie</i>	<i>Site web</i>	<i>Nom de la personne ressource</i>	<i>E-Mail</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>
- Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DG/DDI)		Yaovi GAGNON	gagnonvi@yahoo.fr	229 31 29 33 229 95 41 19	229 31 29 33
- Centre de Recherche sur le Commerce Multilatéral et le Développement (CRCDD)		Clément FANTODJI		229381321	
- Centre Béninois de Normalisation et de la Gestion de la Qualité (CEBENOR)		Claude LALEYE	cebemor@intnet.bj	229 301036	
- Université d'Abomey Calavi		Pasteur AKPO		229 94 61 69	
- Office National de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (ONS)		Lucien YEBE		229 92 27 89 229 33 40 12	
- Association de Développement des Exportations (ADEX)		Clémentine FRANCISCO	adex@intnet.bj	229 31 78 21 229 31 82 20	229 31 78 22
- Conseil National du Patronat		Jean Baptiste SATCHIVI	cepepe@elogjainj.net.bj , jsatchivi@cdpaint.com dg@cdpa-int.com	229 32 79 90/23 61 92/90 80 74	229 32 00 22
- Jeune Chambre Economique					

Annexe 4 : Liste des structures membres de la Commission Inter-Institutionnelle

<i>Nom</i>	<i>Fonction/Qualité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
	Directeur de Cabinet du MICPE Président	Ministère de l'Industrie du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (MICPE)		+229 08 80 30	229 30 30 24	
ABA BAGNANA Adamou	Chef de Service Vice - Président	Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale (MAEIA)		+229 30 10 92	229 30 1072	ababagnan@yahoo.fr
Antoine AGBADOME	Directeur Rapporteur	Direction du Commerce Extérieur (DCE/MICPE)		+229 30 70 26	229307042	agbadome@yahoo.fr
M.HOUSSOU Pascal	Directeur Adjoint Rapporteur	Direction du Commerce Extérieur (DCE/MICPE)		+229 30 70 26	229307042	mcatdce@intnet.bj
GRUPE DE TRAVAIL SUR LES MARCHANDISES						
Alain SOGLO	Président du Groupe de Travail	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches				
QUENUM Segnon	Directeur Membre Permanent	Observatoire des Opportunités d'Affaires du Bénin		+229 309531	2293099532	obopaf@intnet.bj
Sophie ZOUNTCHEGBE	Membre	Direction de la Formation		+229 30 52 88		S_topanou@hotmail.com
AWALLA Jérôme	Membre	Direction de la Programmation et la Prospective, Ministère de l'Industrie du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (DPP / MICPE)		+229 08 80 30	229 30 64 33	awallajer@yahoo.fr

<i>Nom</i>	<i>Fonction/Qualité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
GAGNON Yaovi	Directeur Membre	Direction de l'Application de la Réglementation, Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, Ministère des Finances et de l'Economie (DG / DDI)		+ 229 31 29 33 + 229 95 41 19	+ 229 31 67 88	Gagnon@yahoo.fr
Mênagon AMOUSSOU	Chef division valeur d'origine Membre	Direction de l'Application de la Réglementation, Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, Ministère des Finances et de l'Economie (DG / DDI)		+ 229 31 55 48 +229 94 45 60		
HOUENOU Appolinaire	Chef Service Membre	Direction Générale des Affaires Economiques, (DGAE /MFE)		+ 229 30 06 73		appohove@yahoo.fr
Simenou DAGBEGNON	Membre	Direction du Développement Industriel, Ministère de l'Industrie du Commerce et de la Promotion de l'Emploi (DDI / MICPE)		+ 229 04 95 60		
Lucien YEBE	Membre	Office National de Stabilisation des Prix des Produits agricoles (ONS)		+ 229 33 40 12 + 229 33 00 35 + 229 92 27 89	+ 229 33 04 97	Yebe_lucien@yahoo.fr
da SILVA Maximilien	Membre	Direction de la Métrologie, des Normes, et de la Qualité (DMNQ)		+ 229 95 26 57		
CAKPO René François	Membre	Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement des Produits Agricoles (DPQC / MAEP) Ministère de l'Agriculture et des Pêches		+ 229 31 29 96 + 229 35 24 38		dpqc@intnet.bj

<i>Nom</i>	<i>Fonction/Qualité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
ACAPOVI Jean	Membre	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)				
Clémentine FRANCISCO	Secrétaire Générale Membre	Association de développement des Exportations (SG / CNEX)		+229 31 78 21	229317822	adex@intnet.bj
Mamadou CHABI	Président Membre	Chambre d'Agriculture du Bénin		+ 229 33 72 88 + 229 94 10 21	+ 229 33 73 11	
YERIMA	Membre	Laboratoire d'Analyse en Expertise Sociale				
Claude LALEYE	Directeur Membre	Centre Béninois de Normalisation et de la Gestion de la Qualité (CEBENOR/ MICPE)		+ 229 30 10 36 + 229 64 71 97		
Henri GOUTHON	Président Membre	Conseil National pour l'Exportation (CNEX)		+ 229 30 07 02 + 229 94 16 01	+ 229 30 00 47	ghbenin@bow.intnet.bj
	Membre	Direction de l'Agriculture (DAGRI)				
Christine BATOKO	Membre	Conseil National des Chargeurs du Bénin		+ 229 31 59 47 + 229 31 59 60	+ 229 31 59 07	
Ambroise Gero AHOUNOU	Membre	Direction de l'Intégration Régionale (DIR/MFE)		+ 229 30 50 26 + 229 30 81 74 + 229 92 05 00	+ 229 30 05 27	avgaavga@hotmail.com
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ACCORD SUR LES ASPECTS DES DROITS DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE QUI TOUCHENT AU COMMERCE (ADPIC)						
Juliette AYITE	Directrice Présidente du groupe de travail	Centre National pour la Propriété Industrielle (CENAPI / MICPE)		+ 229 31 02 40	+ 229 31 43 72	
QUENUM Segnon	Directeur Membre Permanent	Observatoire des Opportunités d'Affaires du Bénin		+229 309531	2293099532	obopaf@intnet.bj

<i>Nom</i>	<i>Fonction/Qualité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
ADANDE François	Membre	Centre National pour la Propriété Industrielle (CENAPI / MICPE)		+ 229 31 02 40	+ 229 31 43 72	
SIMEON DONOUMASSOU Pulchérie	juriste environnementaliste Membre	Direction de l'Environnement		+229 31 20 65	+229 315081	Psimeon@mehubenin.net
AHOLOU Romain	Directeur Membre	Direction Nationale de l'Artisanat , Ministère de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme (DNA / MCAT)		+ 229 33 15 19 + 229 01 42 45	+ 229 33 15 19	aholour@yahoo.fr
Nicolas ASSOGBA	Directeur Membre	Direction de la Législation et de la Codification, Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme		+ 229 31 31 46 + 229 31 31 47	+22931 48 17	
Martial BONI	Membre	le Président de la Jeune Chambre Economique du Bénin				
Alfred DANSOU	Membre	Direction Nationale des Pharmacies et des Explorations Diagnostics du Ministère de la Santé Publique		+ 229 30 02 47	+22930 74 80	
AZON Francis - Denis	Secrétaire Général Membre	Fédération Nationale des Artisans du Bénin		+ 229 39 19 90 + 229 87 05 95		
KAYOSSI Joseph	Membre	Direction de la Police Nationale, Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation				
Samuel AHOKPA	Directeur Membre	Bureau Béninois des Droits d'Auteur du MCAT ou son représentant		+ 229 32 45 76		
Boni J. BIAOU	Directeur Adjoint Membre			+ 229 32 45 76		

Nom	Fonction/Qualité	Organisation	Adresse	Téléphone	Fax	E-mail
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ACCORD GENERAL SUR LE COMMERCE DES SERVICES (AGCS)						
Appolinaire HOUENOU	Chef Service des Etudes et Statistiques Membre	Direction Générale des Affaires Economiques du MFE (DGAE/MFE)		+ 229 30 06 73 + 229 93 56 79		appohove@yahoo.fr
Segnon QUENUM	Membre Permanent	Observatoire des Opportunités d' Affaires du Bénin		+229 309531	2293099532	obopaf@intnet.bj
Ernestine ATTANASSO	Membre	Direction du Commerce Extérieur		+ 229 30 70 26 + 229 30 70 42	+ 229 30 70 42	attanassofe@hotmail.com
Marie Louise AKATI	Membre			+ 229 30 70 26 + 229 30 70 23	+ 229 30 70 42	mlakati@yahoo.fr
	Membre	Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ENEAM / MERSRS)				
AKELE Gbèdolo Patrik	Membre	Direction des Affaires Monétaires et Financières, Ministère des Finances et de l'Economie (DAMF / MFE)				
Jerry A. DENOUE				+ 229 30 51 79		joknous@voila.fr
	Membre	Direction des Marchés Publics et du Matériel (DMPM/MFE)				
GBODOUGBE Pierrot	Chef Division Exploitation Maritime et Portuaire Membre	Direction de la Marine Marchande, Ministère des Travaux Publics et des Transports (DMM / MTPT) .		+229 31 46 69		
ADJIGBE Timothée	Membre	Direction Générale de l'Office des Postes et Télécommunications (DG/ OPT)				

<i>Nom</i>	<i>Fonction/Qualité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
GANDONOU Sévérin	Membre			+ 229 31 33 33 + 229 31 34 56 + 229 03 32 62	+ 229 31 44 00	
ZONON Salustiano	Membre	Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC), Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU)				
Pulchérie DONOUMASSOU épouse SIMEON	Membre	Direction de l'Environnement (D E), Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU)		+229 31 20 65	+229 315081	Psimeon@mehubenin.net
Nicolas WOTOR	Membre	Direction Générale du Budget et des Investissements Publics, MFE				
Paulin DJAKPO	Chef Service Appui aux Promoteurs Membre	Centre de Promotion des Investissements, Ministère d'Etat chargé de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement		+ 229 30 10 33 + 229 42 47 40	+ 229 30 66 14	
Christine BATOKO	Membre	Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) du MTPT		+ 229 31 59 47	+ 229 31 59 07	
Alban HELIHO	Membre	Conseil National du Patronat				
HAKPONDE Eustache	Chef Division OMC Membre	Direction de la Coordination des Ressources Extérieures, Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement (DCRE/MCPPD)		+229 30 11 59		hakponde@yahoo.fr

<i>Nom</i>	<i>Fonction/Qualité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
M. ABA BAGNAN Adamou	Membre	Direction des Organisations Internationales (DOI), Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale (MAEIA)		+ 229 30 10 92	+ 229 30 10 92	ababagnan@yahoo.fr
El Kir M. BABIO	Membre	Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie, Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme		+ 229 32 68 24 + 229 95 94 63	+ 229 32 68 23	elkirbabio@yahoo.fr
Nicaise MIGUEL	Membre	Office de Radio diffusion et de Télévision du Bénin		+ 229 95 12 62		
Joëlle GOUSSANOU	Membre	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)	BP 31 Cotonou			
Pierre Moïse BIAO	Membre	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)	BP 31 Cotonou			
Clémentine FRANCISCO	Membre	Association de Développement des Exportations (ADEx)	01BP3554 Cotonou	229 31 78 21 229 31 82 20	229 31 78 22	adex@intnet.bj
Christian SEGBO	Membre	Association de Développement des Exportations (ADEx)	01BP3554 Cotonou	229 31 78 21 229 31 82 20	229 31 78 22	adex@intnet.bj
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS DE SINGAPOUR						
Ernestine ATTANASSO	Membre	Direction du Commerce Extérieur		+ 229 30 70 26 + 229 30 70 42	+ 229 30 70 42	attanassofe@hotmail.com
Marie Louise AKATI	Membre			+ 229 30 70 26 + 229 30 70 42	+ 229 30 70 42	mlakati@yahoo.fr
		Direction Générale du Matériel et de la Logistique				
Paulin DJAKPO	Chef Service Appui Promoteurs Membre	Centre de Promotion des Investissements		+ 229 30 10 33 + 229 42 47 40	+ 229 30 66 14	

<i>Nom</i>	<i>Fonction/Qualité</i>	<i>Organisation</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Fax</i>	<i>E-mail</i>
Pulchérie DONOUMASSOU	Membre	Direction de l'Environnement		+229 31 20 65	+229 315081	Psimeon@mehubenin.net
Gero Ambroise HOUENOU	Membre	Direction de l'Intégration Régionale		229 30 50 26		avga@intnet.bj
Jean Baptiste SATCHIVI	Membre	Conseil National du Patronat	Immeuble Etib, Rue Pedro- Marcos, BP 1260, Cotonou	229 32 79 90/23 61 92/90 80 74	229 32 00 22	cepepe@elogjainj.net.bj , jsatchivi@cdpaint.com dg@cdpa-int.com
		Direction de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises				

Annexe 6: Liste initiale des Projets d'Assistance technique relative au commerce et des initiatives nationales

<i>Titre du projet</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Produits et activités</i>	<i>Résultats Attendus</i>	<i>Agences</i>
INTERNATIONAL					
TRAINFORTRA DE (CNUCED)	2001-2003	Accroître l'efficacité des secteurs public et privé par le renforcement des capacités de formation en ressources humaines dans les domaines liés au commerce	Formation en commerce international	Accroissement des compétences des opérateurs économiques dans le commerce international	CNUCED
FRANCODE (AIF)		Renforcer les capacités humaines à travers la dissémination des programmes de formation en négociation commerciale, en finances et en marketing	Renforcer les capacités humaines à travers la dissémination des programmes de formation dans les négociations commerciales multilatérales, les finances et le marketing	Capacités en négociations commerciales, en finances et en marketing renforcées	AIF
Programme Qualité-UEMOA			Faciliter la participation des pays de l'UEMOA dans le commerce régional et international	- Système régional d'accréditation international reconnu - organismes nationaux de normalisation renforcés - Centres régionaux de promotion de la qualité dans les entreprises créés et opérationnels	-UEMOA -Union Européenne -PNUD
Cadre Intégré (Banque mondiale, CCI, CNUCED, FMI, OMC, PNUD)	2003-	Renforcer les capacités liées au commerce et intégrer le commerce dans les stratégies nationales de développement	- Etude diagnostique des besoins d'assistance technique liée au commerce - Elaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté	- Etude diagnostique des besoins d'assistance technique liée au commerce réalisée - Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) élaboré et adopté	- Banque Mondiale - CCI - CNUCED - FMI - OMC - PNUD

<i>Titre du projet</i>	<i>Période d'exécution</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Produits et activités</i>	<i>Résultats Attendus</i>	<i>Agences</i>
Services annexes fournis aux entreprises et institutions de soutien aux entreprises		Soutien aux entreprises commerciales et aux institutions d'appui au commerce	Soutien aux entreprises et aux institutions d'appui au commerce	Soutien aux entreprises et institutions d'appui au commerce fourni	
Appui à la réforme du secteur cotonnier	2002-2007	Appui à la réforme du secteur du coton	Amélioration du coton	Coton de meilleure qualité	
Mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du commerce	2001-2007	Renforcement des capacités en commerce	Renforcement des capacités en commerce	Capacités en commerce améliorées	
Formation Système des points de contrôle critiques pour l'analyse des risques	2001-2003	Renforcement des capacités de gestion de la santé sanitaire des aliments	-Etablissement des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments ; -Formation de formateurs ; -Rédaction d'un manuel de référence	Gestion de la santé alimentaire améliorée	Projet régional (Bénin, ...)